

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Abderrahmane MIRA
Faculté des Lettres et des Langues
Département de français



Mémoire présenté pour l'obtention du

Diplôme de Master 2
Spécialité : Français

Option : Linguistique et didactique du FLE

Analyse contrastive et enseignement du français

Analyse et remédiation des erreurs syntaxiques :

Cas des élèves de 4^{ème} AM d'Amizour

Présenté par :
KERNOU Samia

Sous la direction de :

M SADI. N
Mme TATTAH. N

Année universitaire 2014 / 2015

Table des matières

Introduction générale.....	4
Partie 1 : Elément théorique.....	11
CHAPITRE I : Situation sociolinguistique en Algérie.....	12
Introduction	13
1 Les langues en présence en Algérie.....	13
1.1 Le berbère.....	14
1.2 La langue arabe	15
1.2.1 Arabe classique	15
1.2.2 L'arabe dialectal.....	16
1.3 Le français	17
1.3.1 Le français durant la période coloniale.....	17
1.3.2 Le français après l'indépendance.....	18
1.3.3 Situation actuelle du français et son enseignement en Algérie.....	19
1.3.4 Le français dans le système éducatif en Algérie.....	20
2 Le contact de langues.....	21
2.1 L'emprunt.....	22
2.2 L'alternance codique.....	22
2.3 Bilinguisme/plurilinguisme.....	23
Conclusion.....	24
CHAPITRE II : L'approche contrastive et la didactique des langues.....	25
Introduction.....	26
1 La linguistique contrastive et l'analyse des erreurs.....	26
1.1 La notion de langue.....	29
1.1.1 Langue maternelle.....	29
1.1.2 Langue étrangère.....	29
1.2 L'interférence	30

2	Distinction entre Faute et erreur.....	32
2.1	Type d'erreur.....	33
2.1.1	Erreurs de performances.....	33
2.1.2	Erreurs de compétences.....	34
2.1.2.1	Erreurs interlinguales.....	34
2.1.2.2	Erreurs intralinguales.....	35
3	La méthode contrastive et la syntaxe.....	35
3.1	Définition de la syntaxe	36
4	Les erreurs syntaxiques.....	36
4.1	Type d'erreurs syntaxiques.....	38
4.1.1	Erreur d'omission.....	38
4.1.2	Erreur de la ponctuation.....	38
4.1.3	Erreur d'ordre des mots.....	39
4.1.4	Erreur de redoublement et d'ajout de mots.....	39
4.1.5	Erreur de calque sur la langue maternelle et traduction mot à mot.....	39
	Conclusion.....	40
	Partie II Élément pratique.....	41
	CHAPITRE III : Identification, classification et analyse des erreurs syntaxiques.....	42
	Introduction.....	43
1	Méthode d'analyse.....	43
1.1	Présentation du corpus et du public.....	44
2	Analyse contrastive du corpus.....	45
2.1	Erreurs de ponctuation.....	45
2.2	Erreurs de calque (traduction littérale).....	48
2.3	Erreurs d'ajout et de redoublement de mots	52

2.4 Erreur d'omission	55
2.5 Erreur de distribution : l'ordre des mots.....	58
Conclusion.....	60
CHAPITRE IV : Propositions de pistes de remédiations.....	61
Introduction.....	62
1 Distinction entre correction et remédiation.....	62
2 Stratégies pour une remédiation efficace.....	63
3 Propositions de pistes de remédiation.....	65
Conclusion.....	66
Conclusion générale.....	68
Références bibliographiques.....	72
Annexes.....	76

Introduction générale

Introduction générale

L'enseignement/apprentissage du français langue étrangère en Algérie est considéré comme l'une des principales préoccupations dans le domaine de la formation scolaire. Il permet le développement et l'amélioration des compétences des apprenants à partir desquelles ils seront capables de lire et d'écrire en français sans erreurs et d'une façon correcte.

En effet, l'Algérie se caractérise par un contexte de plurilinguisme social nourri par différentes conditions économiques, politiques, historiques...etc. Quatre langues différentes sont à l'œuvre dans le champ linguistique de l'Algérie, comme le souligne Taleb Ibrahimy « *les locuteurs algériens vivent et évoluent dans une société multilingue où les langues parlées, écrites, utilisées, en l'occurrence l'arabe dialectale, le berbère, l'arabe standard et le français, vivent une cohabitation difficile marquée par le rapport de compétition et de conflit...* »¹. Ces langues sont différentes par leurs statuts et leurs usages dans notre pays : l'arabe dialectal est la langue maternelle et celle de la vie quotidienne de la majorité des Algériens, l'arabe classique est la langue officielle du pays, le berbère qui est une langue maternelle d'un bon nombre des Algériens, et le français qui est la première langue étrangère. Ces langues constituent essentiellement le caractère multilingue du paysage linguistique algérien.

Les locuteurs algériens utilisent plusieurs langues dans leur vie quotidienne, d'où naissent des confusions entre les règles des systèmes linguistiques qui amènent les locuteurs à recourir à leurs langues maternelles (L1), dès qu'ils rencontrent des obstacles de production dans la langue cible (L2) ; cela engendre souvent de formes linguistiques erronées.

¹ Taleb Ibrahimy cité par Amara A, 2010, « langue maternelle et langue étrangère en Algérie : conflit ou cohabitation », Synergie Algérie n°11 – p 122

Le FLE est la première langue étrangère enseignée en Algérie dès la troisième année du primaire où l'élève apprend, dans une langue encore en construction, à raconter, à décrire, à expliquer, et à donner un avis dans des situations de communication, tant à l'écrit qu'à l'oral.

L'enseignement du FLE en Algérie est confronté à plein d'erreurs ; en effet, chaque année, beaucoup d'élèves sortent de l'école avec des difficultés à construire un texte ou une phrase grammaticalement correcte.

L'erreur est considérée sur le plan pédagogique comme un parasite, elle est toujours présente dans l'enseignement en général et dans l'enseignement du FLE en particulier, nous aborderons dans notre travail de l'enseignement du FLE en Algérie.

L'objectif principal des enseignants est de réduire le taux des erreurs que commettent les élèves durant leur apprentissage du FLE. Ces élèves font des passages d'une langue à une autre par les traductions directes ou encore des calques afin qu'ils puissent bien s'exprimer dans la L2 (français). Dans de pareils cas, les apprenants se trouvent confrontés à des obstacles d'ordre interférentiel que Mackey W définit comme : *«l'utilisation d'éléments d'une langue quand on parle ou écrit une autre langue. C'est une caractéristique du discours et non du code. Elle varie qualitativement et quantitativement de bilingue à bilingue et de temps en temps, elle varie aussi chez un même individu»*². Cela peut engendrer non seulement des interférences mais aussi des erreurs intralinguales.

Nous allons mener dans ce présent travail une analyse contrastive des erreurs syntaxiques commises par les élèves du CEM 600/200 d'Amizour, et proposer quelques pistes didactiques et linguistiques pour une remédiation possible.

² MACKEY W, 1976, *Bilinguisme et contact des langues*. Paris, Klincksieck. P 414

Présentation du sujet de recherche

Notre thème de recherche est intitulé « *analyse contrastive et enseignement du français : analyse et remédiation des erreurs syntaxiques* ». Nous allons donc nous intéresser beaucoup plus au phénomène des erreurs que nous rencontrons durant l'enseignement du FLE chez les élèves du 4^{ème} AM. Ces élèves font beaucoup d'erreurs de différents types, lors de leurs enseignements du FLE.

Puisque notre thème de recherche s'affilie au domaine de l'analyse contrastive et l'analyse des erreurs, notre objet d'étude est strictement contrastif.

Notre recherche consiste à analyser deux types d'erreurs : les erreurs interlinguales (interférences) qui résultent lorsque l'apprenant n'arrive pas à s'exprimer en français et qu'il fait référence à sa langue maternelle (kabyle). En effet, ce type d'erreur perturbe non seulement les apprenants, mais aussi les enseignants, comme le constate Belkacem H « *les enseignants de langue française sont confrontés à des problèmes d'ordre interférentiel qui résulte de la cohabitation du français avec la langue maternelle des apprenants* »³. Le deuxième type d'erreurs que nous allons analyser est intralinguale ; celles-ci sont dues à l'influence de la langue cible (français).

Objectifs et motivations

Nous envisageons d'élaborer notre travail en vue d'identifier et d'analyser les erreurs syntaxiques produites en langue française par les élèves du 4^{ème} AM d'Amizour. Nous portons un intérêt à ces erreurs car elles sont considérées comme étant un obstacle à l'enseignement/apprentissage du FLE.

Nous voulons faire une description et une classification de ces erreurs, et nous espérons fournir des remédiations pour une éventuelle intervention pédagogique efficace qui faciliterait l'acquisition du français par les élèves.

³ Belkacem H, « les interférences lexicales d'ordre phonétiques dans la production écrite d'élèves de terminale », p 282, Synergie Algérie n°4-2009 pp. 281- 294

Problématique

Les erreurs syntaxiques sont considérées comme l'un des obstacles les plus rencontrés dans le processus d'apprentissage de la langue française, ces dernières sont le résultat de l'influence des langues en contact avec le français. Cette recherche sera faite sur les erreurs syntaxiques que commettent nos apprenants, de ce fait, elle a pour objectif de répondre à trois grandes questions:

- Quels types d'erreurs syntaxiques les jeunes élèves commettent-ils?
- Quelles sont les principales causes de ces erreurs ?
- Comment pourrait-on y remédier ?

Hypothèses

Tout au long de notre travail, nous allons essayer de confirmer ou d'infirmer nos hypothèses qui se présentent comme suit :

- ✓ Les erreurs syntaxiques sont celles qui perturbent le sens d'une phrase donnée, car les apprenants forment des phrases mal structurées. Nous supposons que les erreurs syntaxiques rencontrées par les élèves sont celles de l'ordre de mots, de la ponctuation et l'utilisation erronée des articles et les pronoms.
- ✓ Nous présumons que les erreurs syntaxiques viennent de l'influence de la langue maternelle d'un apprenant et l'influence de la première langue appris à l'école sur le français langue étrangère.
- ✓ Nous supposons également que la cause principale de ces erreurs est due au fait que nos élèves n'ont pas une base solide au primaire, et ils apprennent d'une manière incorrecte les règles de la langue française.

- ✓ Nous présumons qu'il faut introduire l'enseignement du FLE dès la première année du primaire, afin de former des apprenants avec une base solide.

Présentation du corpus

Pour mener à bien notre recherche, nous allons faire notre analyse sur un corpus constitué des copies d'examens du premier trimestre de l'année scolaire 2014/2015 des élèves du 4^{ème} AM du CEM 600/200 d'Amizour.

Nous allons analyser leurs productions écrites pour repérer et identifier les différents types d'erreurs syntaxiques qu'ils commettent.

Méthodologie de recherche

Pour réaliser notre recherche d'étude, nous allons faire une analyse strictement contrastive.

Comme l'indique l'intitulé de notre thème de recherche «analyse contrastive et enseignement du français : analyse et remédiation des erreurs syntaxiques », nous donnons de l'importance à l'enseignement du français du CEM 600/200 d'Amizour, dont les élèves sont issus d'un milieu plurilingue, car ils y a parmi eux ceux qui utilisent couramment le français et l'arabe dans leur vie quotidienne, et il y a ceux qui mélangent le kabyle avec le français, et ceux qui utilisent le kabyle et l'arabe dialectal.

Notre analyse sera effectuée suivant un objet contrastif dans lequel nous allons prendre en compte les erreurs syntaxiques de différents types que nous rencontrons dans les productions écrites du public visé.

Nous allons d'abord procéder à l'identification et la classification des erreurs, nous allons ensuite essayer d'analyser ces erreurs type par type en traitant chacun d'entre eux à part : l'omission, la ponctuation, traduction littérale, ajout

et redoublement de mots, et ordre de mots, pour pouvoir confirmer ou infirmer nos hypothèses.

Enfin, après avoir identifié et classifié ces erreurs, nous allons proposer quelques pistes de remédiation. Cela, pour améliorer le niveau d'enseignement du FLE chez les élèves du 4^{ème} AM d'Amizour.

Le plan de travail

Notre travail se subdivise en deux parties :

Une partie théorique : celle-ci comportera deux chapitres.

Chapitre I ; intitulé « situation sociolinguistique en Algérie », nous allons parler dans ce chapitre sur des langues en présence en Algérie ainsi que les phénomènes découlant de cette situation.

Chapitre II ; intitulé « l'approche contrastive et la didactique des langues » dans ce chapitre, nous allons donner un aperçu globale sur la linguistique contrastive et son objet d'étude, nous allons également donner la définition de quelques concepts clés qui ont une relation avec notre thème de recherche.

Une partie pratique : elle repartie aussi en deux chapitres.

Chapitre I ; intitulé « identification, classification et analyse des erreurs syntaxiques », ce chapitre sera consacré à l'analyse des différents types d'erreurs syntaxiques, et la description des résultats obtenues.

Pour atteindre notre objet d'étude, nous allons réaliser pour chaque type d'erreur un tableau de trois cases (erreur, description, correction).

Chapitre II ; intitulé « proposition de pistes de remédiation », nous allons consacrer ce dernier chapitre pour des propositions de pistes didactiques et linguistiques, afin d'atteindre une remédiation aux erreurs commises par les élèves du 4^{ème} AM d'Amizour.

Partie I

Elément théorique

CHAPITRE I

Situation sociolinguistique en Algérie

Introduction

L'Algérie est un pays plurilingue avec la coexistence de plusieurs variétés linguistiques, comme le souligne Abdelhamid S, « *Le problème qui se pose en Algérie ne se réduit pas à une situation de bilinguisme mais peut être envisagé comme un phénomène de plurilinguisme* »⁴. Les causes de cette complexité sont dues à l'histoire de l'Algérie et ses colonisateurs.

En effet, « *la majorité de la population Algérienne est plurilingue. L'Algérie utilise plusieurs langues pour communiquer : l'arabe standard, l'arabe algérien (dialectal), le kabyle et ses variantes régionales et le français* »⁵, il s'agit d'une situation linguistique riche et diversifiée par la présence de ces différentes langues.

Le berbère et l'arabe dialectal sont les deux langues maternelles en Algérie, il existe deux communautés nationales dans ce pays, celle des arabophones, et celle des berbérophones, mais la majorité de la population algérienne mélange les trois langues en présence dans leur vie quotidienne, ce que Taleb Ibrahim appelle patche-work « *une langue patch-Works ni arabe ni français ni berbère semble devenir celle d'une large frange de jeunes algériens* »⁶.

1 Les langues en présence en Algérie

Comme c'est déjà cité plus haut, les langues en présence en Algérie sont le berbère, l'arabe classique, l'arabe dialectal, et le français. Nous allons dans ce qui suit présenter ces différentes langues ainsi que leurs statuts :

⁴ Abdelhamid cité par Harbi S., 2011, *Les représentations sociolinguistiques des langues (arabe, français) chez les étudiants en psychologie de l'université de Tizi-Ouzou*, Mémoire de Magister, département de français de l'université de Mouloud MAMMARI de Tizi-Ouzou. Algérie, p 16

⁵ Amara A « langue maternelle et langue étrangère en Algérie, conflit et cohabitation », Synergie Algérie n° 11 – 2010, p 121

⁶ Amara A, Ibid

1.1 Le berbère

Le mot berbère est apparu pour la première fois par les Romains, afin de désigner la population de l’Afrique du nord qui ne connaissaient et ne comprenaient pas leurs langue.

Le mot « barbaros » caractérise toute personne étrangère qui ne sait pas parler et non civilisée. À travers le temps ce terme a subi des modifications phoniques pour aboutir au mot « berbère » qui désigne les habitants et le parler de l’Afrique du nord.

La langue berbère comporte différents dialectes :

- Le kabyle qui est parlé dans les wilayas de, Bejaia, Tizi ouzou, et Bouira. Il est utilisé par la communauté la plus importante des berbérophones comme le souligne Chaker S: « *En Algérie, la principale région berbérophone est la Kabylie. D’une superficie relativement limitée mais très densément peuplée, la Kabylie compte à elle seule probablement plus de deux tiers des berbérophones algériens* »⁷
- Le Mzab qui est employé par les mozabites, ceux-ci vivent dans le nord du Sahara algérienne.
- Le targui, est parlé par les Touaregs qui vivent dans le Sahara.
- Le chaoui : employé par les Chaouias occupant les Aurès, massif montagneux de l’Algérie méridionale.

Le kabyle est la langue maternelle d’un bon nombre d’algériens, on ne peut pas donner le chiffre exacte des berbérophones, mais Chaker S écrit dans son article intitulé « *langue et littérature berbère* » : « *on peut raisonnablement estimer les berbérophones à un pourcentage d’environ 25% de la population en Algérie* »⁸ néanmoins, elle n’a pas le statut de la langue officielle de l’Algérie, elle était presque négligée après

⁷ Chaker S., 1991, Manuel de linguistique berbère, Bouchène I, Alger. P08

⁸ Chaker S, « Langue et littérature berbère », disponible sur : http://www.clio.fr/BIBLIOTHEQUE/langue_et_litterature_berberes.asp

l'indépendance, comme l'a déclaré Zaboot T dans sa thèse de doctorat « *le berbère n'a jamais bénéficié ni de mesures administratives ou politiques, ni de conditions matérielles pouvant favoriser son développement* »⁹. Tout cela a poussé les berbérophones à demander le droit de leur langue maternelle pour qu'elle soit langue nationale et officielle du pays. Peu à peu, le berbère commence à s'imposer pour devenir enfin langue nationale en 2002, intégrée dans l'enseignement, et nous la retrouvons dans les médias, principalement les radios et quelques chaînes télévisées.

1.2 La langue arabe

Deux variétés de la langue arabe existent en Algérie, une variété haute qui est l'arabe classique, réservé pour l'usage officiel, et une variété basse qui est l'arabe algérien, la langue maternelle de la pluparts des Algériens.

1.2.1 L'arabe classique

Avant la colonisation du pays, l'Algérie était arabisée, l'arabe classique était la langue nationale et officielle, il n'y avait pas d'autres langues utilisées, mais durant la colonisation elle a perdu son statut, face à la langue française imposée dans toutes les administrations et tout les secteurs. Mais après l'indépendance, la langue arabe a repris le statut de la langue officielle, elle est enseignée et utilisée dans les administrations et les institutions. Cette langue était considérée depuis toujours comme la langue de l'islam et du coran.

« La langue arabe classique entretient donc un lien privilégié avec l'islam : emblème de l'identité musulmane elle est ressentie comme telle par les musulmans depuis des siècles. Son lien avec l'islam la fait participer de sa légitimité religieuse et par dérivation politique, puisque

⁹ Zaboot T, cité par Harbi. S, 2011, op. cit. p. 18

l'islam est la Loi d'Allah à laquelle aucune autre ne peut être opposée pour les croyants »¹⁰.

C'est la référence symbolique de l'identité arabo-musulmane, à ce propos, Benrabah M affirme « *la langue arabe et l'islam sont inséparables...l'arabe a sa place à part par le fait qu'elle est la langue du Coran et du prophète* »¹¹. Cette langue sacrée est considérée comme une langue de savoir et de culture, elle n'est la langue maternelle d'aucun algérien, et n'est parlée par aucun locuteur. Grandgillaume affirme à ce propos « *(...) sans référence culturelle propre, cette langue est aussi sans communauté, elle n'est la langue parlée de personne dans la réalité de la vie quotidienne (...)* »¹², elle n'est utilisée à l'oral que dans des situations formelles (discours politique, la télévision...etc.)

1.2.2 L'arabe dialectal

La majorité de la population algérienne possède l'arabe dialectal comme langue maternelle, Leclerc J affirme « *l'arabe dialectal est la langue maternelle de 72/% de la population algérienne* »¹³, c'est la langue de la vie quotidienne dans la plupart des wilayas de l'Algérie, elle est utilisée dans des milieux informels, en famille, entre amis, dans la rue...etc.

Cette langue n'est pas reconnue par l'état, celle-ci ne lui donne aucun statut officiel, mais cela ne la pas empêché d'être la première langue véhiculaire en Algérie, comme le déclare Chibane R « *malgré l'importance numérique de ses locuteurs, et son utilisation dans les*

¹⁰ Grandguillaume G. 2010, *L'Algérie pays francophone ?*, in Traversées francophones, (dir). K. Malausena et G. Sznicer, G. Genève, Suzanne Hurter. Disponible sur <http://www.ggrandguillaume.fr/titre.php?recordID=45>

¹¹ Benrabah M cité par Benazouz N, 2011, politique linguistique en Algérie Arabisation et francophonie, université Mohamed Khider Biskra, p 39

¹² Grandguillaume, G., 1983, *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, Paris, Maisonneuve et Larose, p11

¹³ Leclerc C. J., 2007. Algérie dans « L'aménagement linguistique dans le monde. Québec, TLFQ, université Laval disponible sur <http://www.axl.cefal.ulaval.ca/afrique/algerie-1demo.htm>

différentes formes d'expressions culturelle (le théâtre et la chanson) ; l'arabe dialectal n'a subi aucun processus de codification ni de normalisation »¹⁴. Cette variété n'est donc pas officielle, mais elle est une langue essentiellement orale.

1.3 Le français

La langue qui nous intéresse le plus dans ce présent travail est bien la langue française, et son enseignement dans les écoles algériennes. Nous allons donc dans cette partie donner un petit rappel historique, ainsi que le statut qu'elle occupe en Algérie.

Le statut du français et son enseignement en Algérie a évolué d'une année à une autre, cela de la période coloniale jusqu'à aujourd'hui. Nous allons présenter sa situation dans le champ linguistique en Algérie d'aujourd'hui et son utilisation après avoir abordé sa situation durant la période coloniale.

1.3.1 Le français durant la période coloniale

La seule langue qui circulait dans l'Algérie avant la colonisation était l'arabe classique, la langue du coran. La langue française a été imposée par l'administration française pour le rôle qu'elle joue dans la conquête du pays. Elle est passée par plusieurs périodes pour arriver à s'implanter en Algérie, le français a rencontré plusieurs obstacles et difficultés, car au début, le peuple algérien refusait d'accepter cette langue étrangère qui est devenue par la suite enseignée comme leur langue maternelle, ce qu'il les a poussé à connaître l'histoire et la culture de la France.

¹⁴ Chibane. R., 2009. « Etude des attitudes et de la motivation des lycéens de la ville de Tizi Ouzou à l'égard de la langue française : cas des élèves du lycée Lala Fatma N'Soumer », Mémoire de magistère. Université de Tizi Ouzou, Algérie. P20

Un taux faible de la population algérienne a eu la chance d'être scolarisé, car la majorité n'a pas de moyens financiers pour scolariser leurs enfants. Durant cette période, l'enseignement du français a dominé l'emploi du temps de l'enseignement en Algérie, 2h seulement par semaine sont réservées à l'enseignement de la langue arabe.

1.3.2 Le français après l'indépendance

Après l'indépendance, l'Algérie avait comme principale objectif, de rendre à la langue arabe son ancien statut. Les responsables algériens lui donnent le statut de la langue nationale et officielle, et considèrent le français comme langue étrangère. Ils ont engagé l'arabe dans l'enseignement en ayant recours aux enseignants égyptiens et syriens, car l'Algérie n'avait pas les moyens pour avoir des enseignants de la langue arabe.

L'Algérie est devenue un pays bilingue avec la domination de la langue française dans l'enseignement. En 1962, la langue arabe était enseignée seulement à raison de 7 heures sur 30 heures par semaine, puis à raison de 10 heures par semaine après deux années. Les autorités algériennes ont décidé en 1970 de n'introduire l'enseignement de la langue française qu'en quatrième année primaire. En 1981, la première promotion de bacheliers complètement arabisée était sortie après avoir supprimé les classes de bilingues où les matières scientifiques étaient enseignées en français.

Une deuxième langue étrangère était intégrée dans l'enseignement en Algérie : en 1993, les élèves ont eu à choisir dès la quatrième année primaire entre le français et l'anglais. La majorité de ces élèves ont choisi le français, vu qu'elle était déjà enseignée comme leur langue maternelle. En 1980, l'enseignement en arabe s'est étendu jusqu'à l'université où la majorité des filières s'enseignent en cette langue. Seules les filières scientifiques et techniques sont enseignées en français, qui est devenu par

la suite non seulement une langue d'enseignement, mais aussi une langue enseignée, ce qui a formé un grand nombre de francophones en Algérie.

1.3.3 Situation actuelle du français et son enseignement en Algérie

Le français a pris une place importante dans le champ linguistique de l'Algérie, Sabaa R souligne :

« Sans être la langue officielle, la langue française véhicule l'officialité. Sans être la langue d'enseignement, elle reste une langue privilégiée de transmission du savoir. Sans être la langue d'identité, elle continue à façonner de différentes manières et par plusieurs canaux l'imaginaire collectif. Il est de notoriété publique que l'essentiel du travail dans les structures d'administration et de gestion centrale ou locales s'effectuent encor en langue française »¹⁵.

Le français est utilisé à l'oral dans la plupart des administrations algériennes, tandis que les documents administratifs sont rédigés en langue officielle qui est l'arabe ; cela n'a pas empêché la diffusion de la langue française, dans plusieurs domaines, (les plaques de signalisation routière, les panneaux publicitaires...etc.)

Le français évolue en Algérie à travers le paysage médiatique, où nous citons par exemple la radio, la télévision, la presse écrite...etc.

L'usage du français est très fréquent dans les situations de communications des locuteurs algériens d'aujourd'hui, qu'elles soient formelles ou informelles. Il y a ceux qui mélangent le français avec leur langue maternelle, et ceux qui s'expriment seulement en français.

1.3.4 Le français dans le système éducatif en Algérie

De nos jours, l'enseignement du français en Algérie est introduit en troisième année primaire, après que l'élève se familiarise avec sa langue nationale pendant sa première et deuxième année, l'enseignement de cette

¹⁵ Sabaa R., 2002, *L'Algérie et la langue française, l'altérité partagée*, Dar el Gharb, p 50.

langue étrangère se développe d'une année à une autre, comme le déclare Zemmouri M, qui était directeur de l'école fondamentale au ministère de l'éducation national « *on peut dire que le français est plus enseigné aujourd'hui en Algérie qu'il était du temps des français* »¹⁶, le président de la république a permis la création de différentes écoles privés dans les différentes wilayas de l'Algérie, dont la langue d'enseignement est bien que la langue française, en 2002/2003 il y'avait la réouverture du lycée français à Alger, ce dernier prépare les diplômes de l'éducation nationale française, il est fréquenté par des écoliers Algériens de milieu favorisé. Les universités algériennes utilisent le français langue d'enseignement dans différentes filières scientifiques, techniques... et même littéraires, ce qui a mené la plupart des étudiants à un échec total dans leur première année, car ils étudiaient en arabe au lycée, ces étudiants trouvent alors beaucoup de difficultés et obstacles dans leurs apprentissages.

Afin de renforcer les compétences de ces étudiants qui trouvent des obstacles dans l'enseignement du français, les autorités ont proposé un enseignement spécifique : français sur objectif spécifique, français objectif universitaire. Par là, ces étudiants peuvent arriver à leurs besoins spécifiques concernant l'enseignement de cette première langue étrangère. Les autorités ont également ouvert des masters pour former des enseignants de ces formations (FOU, FOS), cela pour le développement du français en Algérie.

Après l'indépendance, la langue française a pris le statut de la première langue étrangère en Algérie, la majorité des locuteurs algériens l'utilisent couramment dans leurs vie quotidiennes et professionnelle, elle occupe une place très essentiel dans plusieurs domaines, il est également une

¹⁶ Zemmouri cité par Arezki A, 2008, «Le rôle et la place du français dans le système éducatif algérien». *in* le français en Afrique. N° 28. CNRS. P 23.

langue d'enseignement dans différentes spécialités dans les universités algériennes.

2 Le contact de langues

Comme nous l'avons souligné plus haut, la situation linguistique de l'Algérie est caractérisée par la coexistence de plusieurs systèmes linguistiques. Le contact de langues en Algérie, dans un contexte social, engendre souvent des changements structurels aux langues existantes. On parle de contact de langue lorsqu'un locuteur ou une communauté linguistique utilisant deux ou plusieurs langues, comme le montre Calvet L J « *Le lieu de ces contacts peut être l'individu (bilingue ou en situation d'acquisition) ou la communauté* »¹⁷. Ce phénomène s'occupe des changements de la langue et l'influence que peut avoir une langue sur une autre.

Le dictionnaire de la linguistique Dubois J définit le contact de langues comme étant : « *La situation humaine dans laquelle un individu ou un groupe sont conduits à utiliser deux ou plusieurs langues. Le contact de langues est donc l'événement concret qui provoque le bilinguisme où en pose les problèmes* »¹⁸

La situation de cohabitation linguistique peut avoir donc au niveau de l'enseignement/apprentissage, surtout en classe de langue étrangère, et au niveau de situations de communications, de nombreuses conséquences : l'élève et/ou l'enseignant font usage de deux langues (la langue maternelle, et la langue étrangère enseignée), qui se manifeste sous plusieurs formes : emprunts, bilinguisme plurilinguisme, interférences, l'alternance codique, ...etc.

¹⁷ Calvet L-J., 1993, *La sociolinguistique*, PUF, France, Coll. « Que sais-je ? », p23.

¹⁸ Dubois J, op.cit. p 115

Nous allons donner la définition de quelques concepts résultants du phénomène de contact de langues :

2.1 L'emprunt

Différentes définitions recouvrent le phénomène de l'emprunt : pour Dubois, emprunter une unité ou un trait linguistique implique son intégration dans un parler qui présente une insuffisance lexicale :

« Il y'a emprunt linguistique qui existait précédemment dans un parler B et que A (dit langue source) et que A ne possédait pas ; l'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes appelés emprunts. L'emprunt est le phénomène sociolinguistique le plus important dans tous les contacts de langues, c'est-à-dire d'une manière générale toutes les fois qu'il existe un individu apte à se servir totalement ou partiellement de deux parlars différents »¹⁹.

Pour Deroy, l'emprunt ne consiste pas en une seule unité ou mot mais il peut être aussi une forme d'expression reçue d'une autre langue *« une forme d'expression qu'une communauté linguistique reçoit d'une autre communauté »²⁰*, il considère toute forme d'expression reçue d'une autre langue comme un emprunt.

2.2 L'alternance codique

Telle qu'elle est présentée dans différentes définitions, l'alternance codique est le fait de passer d'une langue à une autre, ou d'un système linguistique à un autre, Gumperz la définit comme la *« juxtaposition, à l'intérieur d'un même échange verbal, de passage où le discours appartient à deux systèmes grammaticaux différents »²¹*.

Le champ linguistique algérien fait du phénomène d'alternance codique une habitude fréquente pour les algériens, car leurs conversations

¹⁹ Dubois J, 1999, dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Larousse, p 177

²⁰ Deroy cité par Boumdini B, 2009, « L'alternance codique dans les messages publicitaires en Algérie. Le cas des opérateurs téléphoniques » in Synergie n° 6, p 103

²¹ Gumperz cité par Boumdini B op.cit, p 102

quotidiennes sont considérées comme un échange verbal bilingue, par exemple (arabe dialectal/français), (berbère/arabe).

2.3 Bilinguisme/plurilinguisme

Dans le monde de nos jours, aucun pays presque n'est monolingue, ils sont souvent marqués par le phénomène de bilinguisme ou de plurilinguisme ainsi que le signale Calvet L J : « *Il n'en demeure pas moins que le monde est plurilingue en chacun de ses points et que les communautés linguistiques se côtoient, se superposent sans cesse* »²², ces phénomènes sont devenus une réalité universelle vue le progrès des technologies, de l'immigration...etc.

Selon le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage de Dubois, le bilinguisme est : « *une situation linguistique dans laquelle les sujets parlants sont conduits à utiliser alternativement, selon les milieux et les situations, deux langues différentes* »²³, cette notion réduite à la maîtrise de deux langues, renvoie à l'utilisation par un locuteur ou une communauté linguistique donnée.

Le plurilinguisme quant à lui, est l'utilisation de plusieurs langues dans des situations de communications différentes. Selon Dubois « *On dit d'un sujet parlant qu'il est plurilingue quand il utilise à l'intérieur de la même communauté plusieurs langues selon le type de communication [...] On dit d'une communauté qu'elle est plurilingue lorsque plusieurs langues sont utilisées dans les divers types de communications* »²⁴.

²² Calvet J-L., 1993, op.cit, p23.

²³ Dubois J op.cit. p 66

²⁴ Ibid, p 386

Conclusion

Le présent chapitre a présenté la situation sociolinguistique en Algérie, ainsi que le statut de chaque langue en présence. Nous avons également abordé le français langue étrangère en Algérie, durant et après la colonisation et son enseignement. Comme nous avons entamé le contact de langues en Algérie et quelques implications qui résultent de ce phénomène.

CHAPITRE II

*L'approche contrastive et
la didactique des langues*

Introduction

Notre travail de recherche porte sur une analyse contrastive, pour cela nous avons réservé ce chapitre pour éclaircir certaines notions de la linguistique contrastive.

Nous allons définir l'approche contrastive, et quelques concepts qui ont un rapport avec notre thème et qui nous seront utiles.

1 La linguistique contrastive et l'analyse des erreurs

La linguistique contrastive est une branche de la linguistique appliquée, elle est apparue dans les années 60, dans le but de comparer les structures de deux ou plusieurs langues, et pour répondre aux lacunes commises dans l'enseignement de langues étrangères.

L'objectif principal de la linguistique contrastive est de repérer les erreurs et les interférences dues à l'influence de la langue maternelle sur l'apprentissage d'une langue étrangère, elle vise également de faciliter le passage entre ces langues, et d'améliorer l'enseignement/apprentissage de la L2. Elle peut en quelque sorte, proposer des solutions, en vue d'une remédiation possible, dans le but de réduire la fréquence des erreurs dans cet enseignement.

L'apprentissage d'une langue étrangère diffère de l'acquisition de la langue maternelle, dans la mesure où le premier se fait à un terrain de développement cognitif plus avancé que celui atteint lors de l'acquisition de la langue maternelle.

Chaque individu possède déjà un bagage linguistique dans sa langue maternelle, donc ce n'est pas aussi simple d'acquérir une langue seconde sans obstacle :

« L'apprentissage d'une langue étrangère, donne lieu à la manifestation de plusieurs types d'erreurs. Contrairement à l'apprenant d'une langue maternelle qui part d'un terrain vierge, l'apprenant d'une langue étrangère se trouve confronté à plusieurs problèmes car il a déjà acquis des connaissances encyclopédiques et procédurales. »²⁵

Il est clair que les structures linguistiques de la langue maternelle ont un rôle essentiel dans l'acquisition d'une langue étrangère.

Les erreurs commises durant l'apprentissage d'une langue étrangère sont dues aux interférences entre la langue maternelle ou une autre langue étrangère déjà apprise, et cette nouvelle langue à apprendre.

Ainsi, sans ignorer l'efficacité de l'analyse contrastive dans la didactique des langues, et sans même ignorer le profit qu'on pourrait en retirer pour prévoir les erreurs des apprenants, il est important d'aborder une nouvelle approche, qui est l'analyse des erreurs. Cette dernière concrétise plus précisément les erreurs des apprenants et remédie au mieux à leurs problèmes d'apprentissage.

La relation entre un apprentissage antérieur et un apprentissage nouveau, a justifié le recours à une analyse contrastive, fondée sur des descriptions linguistiques et à l'analyse des erreurs.

Pour l'analyse des erreurs, Fries C suppose que les démarches les plus pratiques pour l'apprentissage d'une langue étaient ceux que procurait une comparaison de la langue à apprendre. Il souligne donc que : *« les matériaux pédagogiques les plus efficaces sont ceux qui sont basés sur une description scientifique de la langue à apprendre, comparée avec*

²⁵ Nehaoua L, « les idiosyncrasies scolaires dans l'apprentissage d'une langue étrangère », Synergie Algérie n° 9 -2010 pp 83-91.

une description parallèle de la langue maternelle de l'apprenant »²⁶. A ce propos Debyser F souligne :

« La linguistique contrastive dont les ambitions de départ étaient qu'une comparaison "terme à terme, rigoureuse et systématique" de deux langues et surtout de leurs différences structurales était possible et devait permettre de réaliser des méthodes mieux adaptées aux difficultés spécifiques que rencontre, dans l'étude d'une langue étrangère, une population scolaire d'une langue maternelle donnée »²⁷

L'analyse des erreurs sert à identifier, à décrire et à expliquer les erreurs commises, comme le signal Perdue C, « d'un point de vue chronologique, une telle analyse soulève trois séries de problèmes : 1) trouver l'erreur ; 2) décrire l'erreur ; 3) expliquer l'erreur »²⁸, pour Besse et Porquier, cette analyse a double objectifs, l'un théorique : mieux comprendre les processus d'apprentissage d'une langue étrangère ; l'autre pratique : améliorer l'enseignement. Cette analyse donc, fait à identifier les causes des différentes erreurs, selon Moirand (1993), « elle n'a pas pour objectif essentiel d'établir des inventaires typologiques d'erreur, mais elle a pour objectif d'en élucider les causes. La recherche des causes est inséparable de la situation d'apprentissage et de la pratique pédagogique »²⁹

²⁶ Fries C-C., cité par Duong THI Q-N, 2012, « réflexions sur les interférences dues au contact de langues en expression orale en français chez les étudiants d'anglais à l'institut polytechnique de Hanoi », Synergies pays Riverains du Mékong N°4, p15

²⁷ Debyser F., 1970, « La linguistique contrastive et les interférences ». in: *Langue française*, Vol 8, N°1, pp 31

²⁸ Perdu cité par Khelef H, 2007, « Etude morphosyntaxique des constructions prépositionnelles. Cas des écrits des étudiants de 4^{ème} année français de l'université de Ouargla », mémoire pour l'obtention du diplôme de Magister, université KASDI MERBAH Ouargla

²⁹ Moirand cité par Phan Truong, S, 2006, « étude des erreurs en production écrite des étudiants en français à l'école normal Supérieur de Thài Nguyen », mémoire de fin d'études post-universitaire national de HANOI, école supérieure de langues étrangères, p 28

1.1 La notion de langue

La langue est un moyen d'expression et de communication par laquelle on transmet une information à un autre, c'est en effet grâce à cette langue que se transmette d'une génération à l'autre les éléments fondateurs de notre identité culturelle, c'est donc, un outil expressif permettant à chacun de ses utilisateurs d'exprimer ses pensées, ses sentiments, ses perceptions...etc.

1.1.1 Langue maternelle

Ce n'est pas assez simple de donner une stricte définition pour la langue maternelle, mais nous avons l'habitude de dire et d'entendre que la première langue parlée et apprise par un individu depuis son enfance est sa langue maternelle, en didactique de langue étrangère, nous pouvons assimiler cette notion de langue maternelle à la notion de langue source, comme on peut la remplacer par une appellation plus neutre ; celle de langue première (L1).

La langue maternelle est un phénomène qui résulte de l'imitation inconsciente dans l'entourage de l'apprenant avec lequel il entretient une relation affective intense.

Dans notre travail de recherche, la langue maternelle des apprenants soumis à l'enquête, est bien que la langue berbère ou le kabyle. Nous allons à présent définir le concept de langue étrangère qui cause à son tour de nombreuses erreurs et difficultés chez les jeunes apprenants dans son apprentissage.

1.1.2 Langue étrangère

On appelle langue étrangère, toute langue non première, et qui n'est pas la langue maternelle d'une personne, pour Mackey W « *langue seconde et langue étrangère se définissent évidemment comme ce qui figure à l'extérieure du champ délimité-sur la base de critère variable,*

comme étant celui de la langue maternelle et de la langue première. »³⁰, on comprend par là, que la langue étrangère se débute par où la langue maternelle se termine, comme est le cas pour le français en Algérie, ce dernier est soit une langue enseignée comme matière dans les programmes d'enseignements, soit une langue d'enseignement.

Pour le cas de la société d'Amizour où nous faisons notre recherche, le français est une langue étrangère pour tous les apprenants. Chose qu'il les pousse à recourir à leur langue maternelle (kabyले), d'où la naissance des interférences.

Nous allons à présent donner la définition de l'interférence qui est une partie importante de notre travail de recherche.

1.2 L'interférence

L'enseignement/apprentissage en Algérie est confronté à un blocage, qui se définit lorsqu'un locuteur n'arrive pas à trouver, au cours de son discours, un mot ou une expression dans la langue dont il s'exprime. Debyser représente ce blocage, comme un décalage entre la langue maternelle d'un individu et la langue étrangère, lorsqu'on parle l'une de ces langues en utilisant quelques traits et transformations empruntées à autre langue.

Le passage d'une langue à une autre implique automatiquement la naissance des interférences, qui sont une réalité sociolinguistique, elle est naît du contact de langues, et de la confrontation de deux systèmes linguistiques plus ou moins étrangers l'un à l'autre.

La notion d'interférence linguistique peut être définie de trois manières :

- ✓ D'un point de vue psychologique : le petit glossaire terminologique M.L.A. (Modern Langage Association) la définit comme étant : «

³⁰ Mackey W cité par Bekka A et Bensafia H, 2011 /2012 « analyse des erreurs interférentielles interlinguales et intra linguales chez les étudiants de la 1^{ère} année français à l'université de Béjaia »

l'effet négatif que peut avoir une habitude sur l'apprentissage d'une autre habitude»³¹, elle peut être considérée comme étant une contamination de comportements.

- ✓ D'un point de vue linguistique : elle est définie comme « *un accident de bilinguisme entraîné par un contact entre les langues* »³², le contact entre deux langues (langue maternelle et langue étrangère) entraîne involontairement la production d'interférences et l'apprenant algérien (arabophone ou berbérophone), en classe de FLE, commet souvent ce type d'erreur.
- ✓ D'un point de vue de la pédagogie des langues vivantes : elles sont définies comme « *un type particulier de faute que commet l'élève en apprenant une langue étrangère, sous l'effet des habitudes ou des structures de sa langue maternelle. On parle à ce propos de "déviations", de "glissements", de "transferts", de "parasites"...etc* »³³, donc, l'interférence est l'introduction d'un élément A de la L1 dans la langue étrangère étudiée L2. Il y a interférence lorsqu'il y a analogie entre un élément de L2 avec un élément correspondant de L1 qui entraîne un glissement vers L1.

Chaque apprenant porte en lui un système fondamental qui représente sa langue maternelle, et il commet des erreurs dues au système de la langue étrangère.

Nous nous intéresserons dans ce travail à ces erreurs (interférences) dans l'apprentissage de l'écrit, des apprenants de la 4^{ème} année moyenne à Amizour.

³¹ DEBYSER F., 1970, « La linguistique contrastive et les interférences », in: Langue française, Vol 8, N°1, p34

³² Ibid.

³³ Ibidem, p 35

2 Distinction entre Faute et erreur

Dans le langage courant, la notion de faute et celle de l'erreur sont considérées comme synonymes, contrairement au domaine de la didactique des langues où elles sont différentes :

En quelques reprises, la faute est considérée comme relevant de la responsabilité de l'apprenant, car il connaît et maîtrise les règles et la structure de la langue, mais à cause de différents facteurs, (stresse, manque de confiance en soi, fatigue...etc.), il n'arrive pas à utiliser la bonne forme. Larruy M affirme à ce propos que ce type d'erreur correspond à « *des erreurs de types (lapsus) inattention/fatigue que l'apprenant peut corriger (oublie des marques de pluriel, alors que le mécanisme est maîtrisé)* »³⁴.

Quant à l'erreur, elle relève d'une « *méconnaissance de la règle de fonctionnement (par exemple, accorder le pluriel de cheval en chevaux lorsqu'on ignore qu'il s'agit d'un pluriel irrégulier)* »³⁵. Il est donc clair que ces erreurs sont bien différentes des fautes.

Il n'est pas si facile de donner une définition stricte pour la notion de l'erreur, Proqueir R et Frauenfelder U, affirment à ce propos : « *L'erreur peut (...) être définie par rapport au système intermédiaire de l'apprenant. On ne peut véritablement parler d'erreur. On voit alors qu'il est impossible de donner de l'erreur une définition absolue. Ici comme en linguistique c'est le point de vue qui définit l'objet.* »³⁶.

L'erreur relève d'une ignorance de la règle de fonctionnement. On peut dire que c'est un signe d'échec de l'apprenant quand il affronte un type

³⁴Larruy M cité par Lokman Demirtas, H, G, « de la faute à l'erreur : une pédagogie alternative pour améliorer la production écrite en FLE », université de Marmara, Synergie Turquie n° 2, 2009 p128

³⁵ Larruy M, 2003, l'interprétation de l'erreur, Paris, Clé International, p 120

³⁶ Proqueir R ET Frauenfelder cité par Labdi A, 2013 « l'analyse des erreurs en production écrite : cas des élèves de 4^{ème} AM au CEM Remichi Mohamed à Biskra », mémoire de Master, option : didactique des langues cultures, p 06

d'obstacle donné, elle est toujours et forcément présente et transitoire dans l'apprentissage de langues.

Pour Brousseau G, « *l'erreur n'est pas seulement l'effet de l'ignorance, de l'incertitude, du hasard (...) mais l'effet d'une connaissance antérieure qui avait son intérêt, ses succès, mai qui, maintenant, se révèle fausse, ou simplement inadaptée* »³⁷.

Durant l'apprentissage et dans l'emploi d'une ou de plusieurs langues, on commet souvent des erreurs et des fautes, elles sont en général inévitables. L'erreur est intégrée au système grammatical de l'apprenant, tandis que la faute est associée à la performance indépendante du niveau de compétence de cet apprenant.

2.1 Type d'erreur

Une erreur est un énoncé oral ou écrit inadmissible constituant une violation des règles syntaxiques, sémantiques, orthographiques d'une langue donnée. On distingue deux types d'erreurs :

2.1.1 Erreurs de performances

Les erreurs de performances sont des erreurs d'inattention passagères, où l'apprenant ne fait pas attention à la langue, il oublie quelque éléments, ou de lapsus, tout cela est due à des déconcentrations, ou la fatigue qui viennent lors des épreuves, cette perturbation laisse l'apprenant passer sur l'erreur d'une façon discrète « *l'élève connaît la règle qu'il aurait due appliquer ; il est donc capable de ce corriger. Ceci correspond à ce qu'on appelle couramment la faute* »³⁸, il s'agit des erreurs linguistiques, syntaxiques, morphologiques, orthographique comme l'emploi de temps, l'ordre de mots...etc.

³⁷ Brousseau G, sur http://www.memoireonline.com/10/12/6177/m_Rapport-de-stage-sur-l-enseignementapprentissage-du-FLE--lecole-Al-Nahdha-dAbu-Dhabi23.html

³⁸ Rabadi N et Odeh A, 2010, "l'analyse des erreurs en FLE chez des apprenants Jordaniens et Bahreïniens" *Jordan Journal of modern language and litteratur*, vol 2, N° 2, p 166

2.1.2 Erreurs de compétences

Les erreurs de compétences sont des erreurs que l'apprenant ignore les règles de la langue dont il s'exprime.

« L'erreur dévoile la connaissance imparfaite de la langue. Néanmoins lorsqu'il progresse, il se perfectionne et acquiert plus d'expérience : il ne fera plus ou peu de telle erreur. Contrairement à la faute, il est possible de prévoir les erreurs des apprenants si ces erreurs sont systématiquement et lorsqu'elles proviennent de la langue source ou d'une autre langue étrangère »³⁹.

Le niveau de l'apprenant donc ne lui permet pas de les corriger, car sa connaissance est limitée ; Besse H et Porquier R écrivent à ce propos *« il s'agit des erreurs que l'apprenant ne peut pas corriger. L'apprenant en commet non pas à cause d'une inaptitude mais à cause de son niveau de connaissance de la langue étrangère étudiée à un moment donnée »⁴⁰.* Les erreurs qui résultent lorsqu'un apprenant d'une langue étrangère confond entre le système linguistique de la langue source (arabe ou berbère) et celui de la langue cible qui est le français pour notre cas, sont devisées en deux types, erreurs interlinguales et erreurs intralinguales :

2.1.2.1 Erreurs interlinguales

En apprenant une langue étrangère, l'apprenant fait des transferts négatifs de sa langue maternelle, ce type d'erreurs résulte donc de la langue maternelle de l'apprenant, à ce propos, Abdelli, R écrit, *« les erreurs seraient d'ordre interlinguale, c'est-à-dire le produit des*

³⁹ Rabadi N et Odeh A, Op Cite, p166

⁴⁰ Ibidem, p166

interférences, signe d'une contamination linguistique résultant du contact de la langue cible, le français avec la langue source »⁴¹.

Ce type d'erreurs peut se trouver dans plusieurs domaines, tels que, la phonologie, la lexicologie, et la morphosyntaxe, elles sont liées donc aux confusions de ces domaines qui se produisent entre la langue source et la langue cible.

2.1.2.2 Erreur intralinguale

Pour cette notion, Oztokat, (1993) écrit : « *les erreurs intralinguales sont celles qui concernent directement l'acquisition de la langue étrangère* »⁴², ce type d'erreurs se trouve dans le système linguistique de la langue cible elle-même, par exemple, si l'apprenant ignore les règles grammaticales de la langue étrangère apprise, il produit un énoncé en s'inspirant des autres règles grammaticales d'une autre langue.

D'après Richards (1992), « *les erreurs intralinguales proviennent d'un apprentissage défectueux ou partiel de la langue cible de l'apprenant* »⁴³

3 La méthode contrastive et la syntaxe

La syntaxe est connue comme une branche de la linguistique, elle étudie la façon dont les mots s'articulent pour former des phrases dans une langue. La relation entre les mots, les syntagmes et leurs fonctions dans la phrase constituent ainsi l'objet de sa recherche.

⁴¹ Abedelli, R, 2004, « analyse d'erreurs dans les productions écrites d'élèves de première année secondaire », mémoire de Magistère, p123

⁴² Oztokat cité par Aghaeilindi, S, 2013, thèse de doctorat, de l'université de Toulouse, « la pédagogie de l'erreur en production écrite dans l'apprentissage du FLE, chez les étudiants Persanophones »

⁴³ Richard cité par Agheilindi, S, 2013, ibid

3.1 Définition de la syntaxe

La syntaxe est une composante de la grammaire, c'est un groupe de concepts qui sert à étudier les combinaisons de mots qui donnent un sens précis à une phrase.

D'après Buisson Ferdinand, la syntaxe est :

« L'étude des mots unis entre eux pour former des propositions ou des phrases. Après la lexicologie, qui étudie les mots au point de vue de leur origine et de leur sens, et la morphologie, qui traite de la forme des mots et des variations que cette forme peut présenter, la syntaxe vient compléter l'étude de la langue, en indiquant à l'élève, qui connaît le sens et la forme des mots, la manière de les employer avec correction et précision pour exprimer ce qu'il pense. »⁴⁴.

Ceci concerne l'ordre des mots, leurs accords, nombre et genre, sans oublier le régime qu'ils exercent les uns sur les autres, et aussi la construction des prépositions et les rapports qu'elles entretiennent.

Quand un locuteur utilise dans son discours ou dans sa production que sa soit orale ou écrite, dans une langue donnée certaines systèmes et structures d'une autre langue, il résulte automatiquement des erreurs et des interférences syntaxiques.

4 Les erreurs syntaxiques

Dans leurs productions écrites, la pluparts des apprenants de FLE, tombent dans le piège de l'erreur, plus précisément l'erreur syntaxique.

Les erreurs syntaxiques se produisent lorsque : *« des modalités d'ordre, d'accord, de sélection ou de modification automatique propres à une*

⁴⁴ Dictionnaire de Buisson F, disponible sur : <http://www.inrp.fr/edition-electronique/lodel/dictionnaire-ferdinand-buisson/document.php?id=3702>

langue sont appliquées à des segments d'une autre langue»⁴⁵. Elles englobent tous les aspects de la syntaxe : l'ordre des unités linguistique, l'usage des pronoms, des prépositions, des accords, des temps et des modes.

*« Plus généralement qualifiées de transferts grammaticaux, de telles interférences se produisent lorsque des modalités d'ordre, d'accord, de sélection, ou de modification automatique propre à une langue sont appliquées à des segments d'une autre langue. Il arrive de plus, que les modalités grammaticales obligatoires dans la langue d'accueil ne soient pas appliquées aux unités empruntées. »*⁴⁶

Ce type d'erreur se manifeste aussi dans la conjugaison et plus souvent par l'omission de mots, ce qui mène à une incompréhension du contenu.

On trouve souvent ce genre d'erreurs d'une production à l'autre, certains d'entre eux remettent des productions écrites incompréhensibles, car les phrases et les idées sont mal enchainées, pourtant, aussi malvenue soient-elle, les erreurs en disent long sur le cheminement de la pensée de l'apprenant.

Nous avons remarqué que les apprenants sont très souvent influencés par leur langue maternelle (kabyले) ou la première langue apprise à l'école (l'arabe), car ils font des traductions mot à mot vers la langue cible ce qui engendre ces erreurs syntaxiques.

Les structures syntaxiques du FLE et du kabyले ou l'arabe ne sont pas identiques, par exemple en arabe, la phrase nominale est celle qui

⁴⁵ Jonin C. & Delhay C., 1998, *Introduction à la méthodologie en linguistique, application au français contemporain*, presse universitaire de Strasbourg, France, P 49

⁴⁶ Encyclopédia Universalis Informatisée

commence par un nom, mais en français c'est celle qui ne contient pas de verbe.

4.1 Type d'erreurs syntaxiques

Il existe plusieurs types d'erreurs syntaxiques, mais nous allons baser uniquement sur celles qui sont plus fréquentes dans les productions écrites des élèves.

4.1.1 Erreur d'omission

De nombreux apprenants remettent leurs productions écrites avec de nombreuses omissions de mots, cela est concernée pour toutes les catégories grammaticales de mots : nom, verbe, préposition, adjectif, article...etc. Certaines omissions sont plus répétées et elles portent un impacte plus significatif sur la syntaxe de la phrase.

C'est le cas où l'apprenant se trompe en croyant que les éléments existant dans un énoncé sont suffisants pour communiquer, il n'ajoute donc pas les éléments qu'il pense inutiles ou superflus.

4.1.2 Erreur de la ponctuation

Lors de leurs productions écrites, les jeunes apprenants mettent souvent des mauvais choix de ponctuation, ce qui donne un découpage désordonné et hasardeux à leurs productions.

Il ya parmi eux ceux qui met un point(.) au milieu de la phrase comme, il ya d'autres qui mettent des virgules mal placées entre des mots qui sont indissociables, et certains d'entre eux remettent leurs productions sans aucun signe de ponctuation, ce qui rend la syntaxe incorrecte, et le message difficile à comprendre.

Cela est aussi une source de confusion par la syntaxe, car les erreurs de ponctuation provoquent des contre-sens en affectant cette syntaxe.

4.1.3 Erreur d'ordre des mots

L'ordre des mots est l'élément le plus important pour la compréhension d'une phrase donnée, mais il est souvent la problématique des élèves. En effet, il faut pouvoir maîtriser et connaître les fonctions de mots et avoir conscience des concepts sous jacents à l'énoncé que l'on veut produire, cela pour les mettre correctement en relation.

Ce problème de syntaxe laisse apparaître l'interlangue de l'élève, il est issu de sa non maîtrise des règles qui suit.

4.1.4 Erreur de redoublement et d'ajout de mots

Lors de l'enseignement de FLE, les jeunes apprenants se trouvent face à un exercice de production écrite où ils doivent chercher des erreurs dans des énoncés et les corriger, dans ce cas là, l'élève trouve difficilement les mots qui conviennent, or on se retrouve généralement face à des productions écrites où les redoublements de mots sont fréquents. L'élève utilise plus d'un mot de même signification dans une même phrase, cela est dû à son pauvre lexique.

4.1.5 Erreur de calque et la traduction littérale

La traduction est une réalité évidente chez un locuteur bilingue ou plurilingue, au moment de l'écriture, l'apprenant d'une langue étrangère recourt généralement à sa langue maternelle.

Les erreurs syntaxiques les plus graves naissent de la traduction littérale des phrases complexes, le calque sur la langue maternelle (kabyle pour notre cas), est une erreur courante qui se répète dans les productions écrites des apprenants.

Ce calque sur la langue maternelle ou autre langues est peut être interpréter de deux manières : soit l'élève a une mauvaise représentation du français, et pour lui cette dernière fonctionne comme sa langue

maternelle, soit il n'arrive pas à exprimer son idée en français, ce qu'il le pousse à traduire sur sa langue maternelle.

Conclusion

Dans ce deuxième chapitre, nous avons essayé de mettre en lumière la démarche contrastive ainsi que la notion de l'erreur qui est considérée comme une étape normale de l'apprentissage. Nous avons abordé les différents types de l'erreur en générale, et après avoir donné la définition de la syntaxe et celle des erreurs syntaxiques, nous avons donné la définition de quelques types d'erreurs syntaxiques les plus fréquentes chez les jeunes apprenants.

Partie II

Elément pratique

CHAPITRE III

*Identification,
classification et analyse
des erreurs syntaxiques*

Introduction

Nous nous sommes intéressées dans ce chapitre à l'analyse, la classification, et la description de différentes erreurs syntaxiques commises par les élèves de la 4^{ème} année moyenne du CEM 600/200 d'Amizour.

L'objectif principal de notre travail est d'effectuer une analyse strictement contrastive. Une analyse à travers laquelle nous espérons pouvoir identifier et saisir la source et la cause primordiale des erreurs syntaxiques relevées dans différentes copies, afin de favoriser une intervention pédagogique efficace.

Pour étudier ces différentes erreurs produites lors de l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère, en présence du kabyle et de l'arabe, nous nous sommes appuyées sur des copies d'élèves de la dernière année du cycle moyen.

1 Méthode d'analyse

Nous avons réuni pour notre analyse 60 copies d'élèves, chaque apprenant des 2 groupes de 4^{ème} AM a rédigé une production écrite sur un sujet choisi par l'enseignant.

La consigne était de réaliser un texte argumentatif, concernant les parents qui obligent leurs enfants à quitter l'école pour aller travailler.

Comme première étape, nous avons lue toutes les copies afin d'avoir une idée générale du contenu des écrits. Nous les avons ensuite relues pour une deuxième fois en ciblant les erreurs commises, les identifier et les classer. Ce travail nous a permis de constater que les erreurs les plus fréquentes sont de type sémantique, orthographique, morphologique, et syntaxique.

La catégorie d'erreurs qui nous intéresse dans notre recherche est bien les erreurs syntaxiques, c'est pour quoi nous nous sommes arrêté à cinq types : erreur d'omission, erreur touchant l'ordre de mots, erreur relevant du redoublement et de l'ajout de mots, erreur de ponctuation, et enfin, erreur de calque sur la langue maternelle et autres langues (traduction littérale).

Pour nous faciliter la tâche, nous avons répertorié chacun de ces types dans un tableau comportant l'erreur, sa description, et sa correction.

Notre objectif en réalisant ce travail n'est pas d'étudier la gravité des erreurs de ces jeunes apprenants, mais de les identifier et de les analyser et surtout de proposer des pistes linguistiques didactiques de remédiation.

1.1 Description du corpus et du public

Nous avons choisis comme corpus d'étude les copies d'examens des élèves de la 4^{ème} année moyenne du CEM 600/200 d'Amizour.

Nous avons pris la peine pour analyser leurs productions écrites de la composition du premier trimestre de l'année scolaire 2014-2015.

Le nombre d'élève de chaque groupe est de 27 élèves. Leur niveau d'étude est moyen ; ni faible ni brillant, nous avons choisi ces deux niveaux parce que, nous avons trouvé qu'ils travaillent sur les classes syntaxiques, donc nous voulons analyser leurs productions écrites durant leurs examens, afin de repérer les erreurs qu'ils commettent concernant, la syntaxe.

Les élèves de ces deux groupes sont tous des algériens, d'une même société (Amizour), ils sont de sexe différent (féminin et masculin) leur langue maternelle est le kabyle, parmi eux, il y'a ceux qui parlent le

français avant la scolarisation, et d'autres ils connaissent cette langue et ses règles qu'après leurs troisième année au primaire.

Nous allons commencer notre analyse par l'identification et la correction de chaque type d'erreur syntaxique dans un tableau bien précis, ensuite nous allons donner quelques remarques que nous avons obtenu pour chaque tableau.

2 Analyse contrastive du corpus

Nous allons dans cette partie nous intéressées à l'analyse contrastive des productions écrites des élèves. Pour cela nous allons procéder au relever systématique des erreurs syntaxiques commises.

2.1 Erreurs de ponctuation

erreur	description	correction
_ *<u>d'abord.</u> Les enfants qui passent pas 18 ans....	<u>Erreur intralinguale</u> _ à la place d'une virgule après l'adverbe « d'abord », l'élève a mis un point.	_ <u>d'abord,</u> les enfants de moins de 18 ans.....
_ *dabord : les enfants perdra son futur (voire annexe 12)	_ utilisation de deux points (:) après l'adverbe « d'abord ».	_ d'abord, les enfants perdront leur avenir
_ *en conclusion <u>ces,</u> parents n'ont pas le droit de	_ séparation du nom de son déterminant par une virgule.	_ en <u>conclusion,</u> ces parents n'ont pas le droit de.....
_ *<u>l'enfant qui ;</u>	_ séparation du verbe et	_ <u>l'enfant qui quitte</u>

<p>quitte son école</p> <p>_ *je, suis contre cette idée</p> <p>_ *en conclusion, il faut, encourager nos enfants aux, études (annexe 9)</p> <p>_ *en conclusion on dite que ce phénomène il faut. Enlever dans leur mode de vie (annexe 12)</p> <p>_ *au lieu d'inscrire ces pauvres enfants dans des écoles gratuites pour construire leurs avenir ils les poussent aux travaux</p>	<p>le pronom relatif par un point-virgule (virgule inutile)</p> <p>_ séparation du sujet et son verbe par une virgule.</p> <p>_ une simple phrase avec trois virgules inutiles</p> <p>_ utilisation d'un point (.) au milieu de la phrase, l'absence de la virgule après la préposition « en conclusion »</p> <p>_ deux phrases enchainées sans aucun signe de ponctuation</p>	<p>ses études.....</p> <p>_ je suis contre cette idée</p> <p>_ en conclusion, il faut encourager nos enfants pour continuer leurs études.</p> <p>_ en conclusion, ce phénomène doit être exécuté.</p> <p>_ au lieu d'inscrire ces pauvres enfants dans les écoles publiques, ils les poussent à travailler</p>
---	--	--

Nous avons remarqué que les erreurs de ponctuation sont très fréquentes dans les productions écrites. Nous avons relevé trois catégories d'élèves : ceux qui utilisent dans leurs productions deux types de ponctuations, (la virgule et le point), ceux qui utilisent un seul type de ponctuation (point ou virgule), et enfin ceux qui n'utilisent aucune forme de ponctuation.

La forme de ponctuation la plus fréquente est celle de la virgule. Dans plusieurs productions, nous avons noté des énoncés où l'élève sépare le verbe de son sujet, l'auxiliaire de son participe passé et la préposition du nom qui la suit par une virgule comme c'est le cas dans les énoncés suivants :

- ✓ *Je, suis contre cette idée... (annexe 13)
- ✓ *Les parents sont, obligés de travailler...
- ✓ *Je veux dire pour, les parents... (annexe 6)

Nous avons détecté également des phrases sans aucun signe de ponctuation :

- ✓ *Au lieu d'inscrire ces pauvres enfants dans des écoles gratuites pour construire leurs avenir ils les poussent au travail et à quitter leurs études
- ✓ *...plus de tous ça il y a des parents qui disent à leurs enfants tu dois travailler parce que tu es le fils unique de cette famille....

En lisant ces longues phrases sans aucun signe de ponctuation, on sent un certain malaise, le sens est saisi, mais l'absence de ponctuation porte un appui négatif sur la syntaxe.

Il y a également quelques erreurs de ponctuation qui sont fréquentes où l'élève choisit mal les signes de ponctuation, et les place maladroitement, comme les points virgules (;), et les deux points (:):

- ✓ *L'enfant qui ; quitte son école...
- ✓ *En conclusion : ces parents n'ont pas le droit de....

Ce type d'erreur est difficile à expliquer : il est possible que cela relève de l'application, suivant ainsi les consignes de l'enseignant qui insiste sur le respect de la ponctuation.

D'après l'analyse que nous avons faite pour les erreurs de la ponctuation, nous avons constaté que ces jeunes apprenants ne donnent pas de l'importance à celle-ci, pourtant elle constitue un élément-clé contribuant au sens et à la cohérence du texte ou d'une production, et c'est un véritable éclaircur syntaxique. Il est clair que pour écrire un texte ou une production écrite efficace, on doit maîtriser la ponctuation ainsi que la syntaxe.

Erreurs de calque et la traduction littérale

Erreur	description	correction
_ * je suis <u>lire</u> de l'école et <u>le</u> maison (voire annexe 8)	_ Interférence entre les deux systèmes qui sont en contact (le français et le kabyle), « lire » traduction littérale, et «le » calque du genre masculin en langue	_ j' <u>étudie</u> à l'école et je révise à <u>la</u> maison

<p>_* je veux dire pour les parents pousser les enfants quitter l'école, ne pousse pas les enfants à travailler (voire annexe 6)</p>	<p>maternelle _ interférence avec la langue maternelle (kabyle) « préposition mal choisie »</p>	<p>_ je veux dire aux parents de ne pas pousser leurs enfants au travail</p>
<p>_* les enfants ne pas passer 18 ans ne travail pas</p>	<p>_ confusion entre « passer » et « dépasser », l'apprenant traduit littéralement le mot /iaadà/ du kabyle vers le français</p>	<p>_ les enfants qui ne dépassent pas 18 ans n'ont pas le droit de travailler</p>
<p>_ *le travail est danger sur la santé des enfants</p>	<p>_ interférence entre les deux systèmes linguistiques (français/arabe), l'élève a mal choisi la préposition</p>	<p>_ le travail est un danger pour la santé des enfants</p>
<p>_*il y a un parent qui dis à son enfant vasé travailler moi je peu pas parce que mon tête il mal (voire annexe 3)</p>	<p>_ l'élève calque du genre masculin l'arabe ou kabyle</p>	<p>_ ...un père encourage son enfant à travailler,... Je ne peux pas parce j'ai mal à la tête</p>

<p>_ * les enfants sur 18 ans sont obligé au travaille (voire annexe 02)</p>	<p>_ l'élève a produit l'énoncé selon une organisation de la langue arabe (première langue apprise), il a mal choisi la préposition</p>	<p>_ les enfants de plus de 18 ans sont obligés de travailler</p>
<p>_ * les enfants perderas sons futur (annexe 12)</p>	<p>_ erreur commise par interférence entre le français et l'arabe (deux mots à charge sémantique proche) en arabe il ne correspond à avenir qu'un seul monème (future)</p>	<p>_ les enfants gâcheront leur avenir</p>
<p>_ *il sort dans la maison à 8 h du matin</p>	<p>_ traduction de la préposition en kabyle ou l'arabe (non correspondance des prépositions)</p>	<p>_ il sort de la maison à 8 h du matin</p>

Dans notre analyse des productions écrites des élèves, nous avons pu relever beaucoup d'erreurs qui sont souvent commises par interférence de la L1 vers L2.

Les traces de la langue maternelle (kabyle) des jeunes apprenants sont fréquentes dans leurs productions écrites. Nous avons remarqué que ces élèves emploient des structures provenant soit de la langue kabyle, soit de la langue arabe, comme dans l'exemple suivant :

*« les enfants ne pas passer 18 ans ne travail pas » : le mot « **passer** » en kabyle /**iaadà**/ a double signification en français « **dépasser** » et « **passer** », ce qui a poussé plusieurs élèves à l'utiliser dans le but d'obtenir le sens suivant : « les enfants qui ne dépassent pas 18 ans ».

Un autre exemple qui perturbe la syntaxe de la phrase :

*« il y a des parents qui dit à leurs enfants vas travailler moi je peux pas parce que mon tête il mal » : l'élève ici considère « la tête » comme masculin, le même genre attribué en arabe et en kabyle, cet élève Kabylophone a écrit « mon tête il mal », parce qu'il a eu recours à la langue kabyle ou à la langue arabe, où une tête se représente comme un nom masculin, l'élève a fait une traduction mot à mot, pour avoir cette phrase qui est agrammaticale et inacceptable.

Pour les exemples suivants :

- ✓ *« il sort dans la maison à 8 h du matin » (voire annexe 9)
- ✓ *« les enfants sur 18 ans sont obligés.... »

Les élèves ont fait un mauvais choix de prépositions, ils ont eu recours à leur langues maternelle ; /adifeghe **guekham**/ et ils les ont traduit en français, la partie soulignée du deuxième mot signifie la préposition « **dans** » en français, ce qui a donné une erreur syntaxique en français, c'est le même cas pour le deuxième exemple, l'élève a utilisé la préposition «**sur** » qui signifie /**soufel**/ en kabyle.

Un autre facteur ayant un impact sur la syntaxe française, est la première langue apprise à l'école (l'arabe classique). Certains élèves appliquent les

structures linguistiques de cette langue pour accomplir les structures grammaticales de la langue française, comme dans la phrase suivante :

*« le travail est danger sur la santé », cette phrase est syntaxiquement incorrecte. L'élève a traduit le mot arabe /àala/ en français pour obtenir la préposition « **sur** ». C'est le même cas pour l'exemple, « *les enfant perdra son futur», où l'élève traduit littéralement de l'arabe /moustakbal/, pour avoir « **futur** » qui ne correspond pas à « **avenir** » en français. En arabe, « **avenir et futur** » ont un même équivalent qui est /moustakbal/.

Sans parler des erreurs d'orthographe, et celles de conjugaisons, syntaxiquement ces phrases sont incorrectes, la majorité des élèves traduisent mot à mot des expressions ou des phrases entières du kabyle ou de l'arabe vers le français langue étrangère, cette traduction a donné des transpositions erronées, et une syntaxe incorrecte.

Erreurs d'ajout et de redoublement de mots

Erreur	description	correction
<p>_ *le <u>travail</u> de l'école <u>facile</u> et très <u>facile</u> (annexe 8)</p>	<p>Erreur intralinguale _ répétition du mot « facile »</p>	<p>_ les <u>études</u> ne sont pas <u>compliquées</u>, elles sont très <u>faciles</u></p>
<p>_ *les <u>enfants n'est pas passé 18 ans</u> ne travail pas, les <u>enfants</u> qui travaillent <u>ne pas passé 18 ans</u> sont en</p>	<p>_ répétition (enfant n'est pas passer 18 ans) pour exprimer la cause</p>	<p>_ les <u>enfants de moins de 18 ans</u> n'ont pas le droit au travail, <u>parce qu'ils</u> mettent leurs santés en danger lors</p>

<p>danger (voire annexe 5)</p> <p>_ * <u>à mon avis</u>, <u>je pense que</u> les parents qui pousser leurs enfants travailler est né pas normal (annexe 11)</p> <p>_ *<u>les parents ils</u> disent a leurs enfants vas à l'école</p> <p>_ *<u>je pense à mon avis normalment</u> il faut que arreter ce finomène</p> <p>_ * c'est les <u>droit</u> de l'enfant, il faut respecter ces <u>doits</u>, parce que c'est ces <u>droits</u></p> <p>_ *<u>le travail</u> des enfants <u>il est</u> interdit</p> <p>_ *...<u>obligé</u> que certains parents <u>il faut</u></p>	<p>_ utilisation de deux expressions de même fonction pour exprimer une seul opinion</p> <p>_ dédoublement du sujet</p> <p>_ utilisation de trois expressions de doute dans une seule phrase.</p> <p>_ répétition du mot « droits » dans une seule phrase.</p> <p>_ redoublement du sujet</p> <p>_ utilisation de deux expressions de même</p>	<p>des travaux forcés</p> <p>_ <u>à mon avis</u>, ce n'est pas normal que ces parents poussent leurs enfants à quitter l'école</p> <p>_ <u>les parents</u> disent à leurs enfants d'y aller à l'école</p> <p>_ <u>je pense</u> qu'il faut arrêter ce phénomène</p> <p>_ ...ce sont les <u>droits</u> de l'enfant et il faut <u>les</u> respecter</p> <p>_ <u>le travail</u> forcé <u>est</u> interdit pour les enfants</p> <p>_ les parents <u>sont obligés de</u> surveiller</p>
--	--	---

regarder qu'est ce que fait ces enfants (annexe 10)	fonction pour exprimer une obligation	leurs enfants
_ *d'abord les enfants pas passer 18 ans, les enfants travail pas	_ redoublement de sujet dans une même phrase	_ d'abord, les enfants qui ne dépassent pas 18 ans ne doivent pas travailler

Nous avons remarqué que dans les exemples suivants :

- ✓ « *Les parents ils disent à leurs enfants »
- ✓ « *Le travail des enfants il est interdit..... » (voire annexe 01)
- ✓ « * Les enfants n'est pas passer 18 ans les enfants travaillent pas..... »

L'élève dédouble à chaque fois la catégorie grammaticale du sujet, par exemple, dans le premier énoncé, « **les parents** » et « **ils** » jouent un même rôle, car ils ont la même fonction grammaticale qui est le sujet.

Prenons d'autres exemples où les élèves utilisent dans une même phrase plusieurs mots qui ont la même signification :

*« à mon avis, je pense que si danger pour la santé» (annexe 2)

*« je pense que je crois qu'il faut arrêter ce phinomine »

*« obligé que, certains parent il faut regarder qu'est ce qu'ils font ces enfants» (annexe 10)

Par là, nous constatons que ces élèves ne maîtrisent pas la règle à suivre pour former une phrase correcte avec un verbe d'opinion.

*« C'est les droits de l'enfant, il faut respecter ces droits parce que ces c'est droits »

*« les enfants pas passer 18 ans ne travaillent pas, parce que les enfants pas passer 18 ans travaillent sont en danger »

Tous ces redoublements de mots sont dues au pauvre lexique des apprenants, ils n'ont pas suffisamment de mots pour pouvoir accomplir un texte syntaxiquement cohérent.

Erreurs d'omission

Erreur	Description	correction
_*Dabors oblige leur enfant à quitter l'école... (annexe 8)	Erreurs intralinguales _ Omission du sujet « les parents » et le pronom relatif « qui » et de la préposition « à »	_ d'abor, les parents qui obligent leurs enfants à quitter l'école....
_* le travail bien la santé	_ Omission de la copule « est »	_ le travail est bon pour la santé
_ *...d'abord est un danger sur la santé (voire annexe 4)	_ omission du pronom démonstratif « c'est »	_ ...d'abord c'est un danger pour la santé

<p>_ * En conclusion, n'ont pas le droit (annexe 4)</p>	<p>_ Omission du sujet pronom « ils »</p>	<p>_ En conclusion, ils (les parents) n'ont pas le droit de.....</p>
<p>_ * se n'est les enfant du 6 ans qui travaillent (voire annexe 3)</p>	<p>_ omission de l'adverbe de négation « pas »</p>	<p>_ ce n'est pas les enfants de 6 ans qui vont travailler</p>
<p>_ *il sort la maison à 8 h matin</p>	<p>_ omission de la préposition « de » et du déterminant « du »</p>	<p>_ il sort de la maison à 8 h du matin</p>
<p>_ *Enfin obligé que parents surveillé l'enfant</p>	<p>_ omission du déterminant « les », l'auxiliaire être conjugué « sont », et le pronom possessif « leurs »</p>	<p>_ Enfin, les parents sont obligés de surveiller leurs enfants</p>

Erreurs interlinguales		
_* c'est avec le progrès nous en construit notre avenir	_ omission du pronom relatif « que » en suivant la syntaxe de l'arabe	_ c'est avec le progrès qu'on construit un bon avenir
_*il ya des parents poussent leurs enfants à quitter l'école	_ omission du pronom relatif « qui »	_ il ya des parents qui poussent leurs enfants à quitter l'école

Suite à notre analyse des erreurs syntaxiques de type d'omission, nous remarquons qu'elles sont très fréquentes dans les productions des apprenants.

Ce type d'erreur touche presque toutes les catégories grammaticales de la langue cible L2 (verbe, nom, article, adjectif, pronom relatif, pronom personnel...). Elles sont dues à l'acquisition de la L2 elle-même, dans la mesure où les apprenants ne maîtrisent pas encore la structure du français, ce qui perturbe la syntaxe de différentes productions.

Dans les exemples suivant,

- ✓ *« D'abord obligent leurs enfants quitter l'école »
- ✓ *« En conclusion, n'ont pas le droit de.... » (voire annexe 4)

L'omission de sujet rend la phrase syntaxiquement incorrecte et incomplète, même si sémantiquement elle est acceptable.

- ✓ *« Il y a des parents poussent leurs enfants quitter l'école »

- ✓ *« C'est avec le progrès nous en construit notre avenir » (voire annexe 7)

Nous remarquons dans ces phrases qu'il y a effacement du pronom relatif « que », probablement dû à l'influence de l'arabe qui est la première langue apprise à l'école, car les structures linguistiques de cette dernière, dans une phrase pareil, le pronom qui remplace « **que** », /**aladhi** / ne doit pas être remarqué.

Erreurs de distribution : l'ordre des mots

Erreur	description	correction
_ *A mon avis, je pense que les parents qui poussé leurs enfants à travailler au lieu daller à l'école <u>ce n'est pas normal</u> (annexe 11)	Erreur intralinguale _ placement de la locution « <u>ce n'est pas normal</u> » à la fin de la phrase	_ A mon avis, <u>ce n'est pas normal</u> que ces parents incitent leurs enfants à quitter l'école, et les encourager pour le travail
_ *les parents qui poussent <u>quittent l'école leurs enfants pour aller travailler n'est pas bien</u> (voire annexe 01)	Erreurs interlinguales _ l'élève a produit la phrase selon le système linguistique de sa langue maternelle (kabyle)	_ <u>ce n'est pas bien que les parents encouragent leurs enfants à quitter l'école</u> pour aller travailler

<p><u>*quand aller un enfant à l'école il sorte de ce dernier et partie à travailler</u> (annexe 10)</p>	<p>_ interférence avec le kabyle, l'ordre des mots est déstructuré (traduction littérale de la structure syntaxique du kabyle)</p>	<p>_ <u>quand il sort de son école, l'élève va directement au travail</u></p>
<p>_ *les enfants à cause de sa <u>famille pauvre</u>, travaillent</p>	<p>_ l'ordre des mots est chamboulé (traduction littérale de la structure syntaxique du kabyle)</p>	<p>_ les enfants travaillent à cause de leurs familles qui sont pauvres</p>
<p><u>* il faut respecter l'enfant l'école</u></p>	<p>_ l'ordre des mots est chamboulé (traduction littérale de la structure syntaxique du kabyle)</p>	<p>_ <u>l'enfant doit respecter l'école</u></p>

Pour ce type d'erreurs, la première remarque que nous pouvons faire est qu'un bon nombre d'élèves utilise la syntaxe de la langue kabyle (leur langue maternelle), et ils s'expriment en français, ce qui résulte des phrases avec une syntaxe désordonnée, comme dans les exemples suivants :

- ✓ *Ils mettent grave en danger leur santé (annexe 12)
- ✓ *Quand aller un enfant à l'école, il sorte de ce dernier.... (annexe 10)
- ✓ *Il faut respecter l'enfant l'école

- ✓ *Obligé étudier l'enfant à l'école
- ✓ *...je ne peux pas travailler moi
- ✓ * Les enfants à cause de leurs familles pauvres travaillent

Ces énoncés sont compréhensibles, le sens est saisi, mais ils sont agrammaticaux.

Conclusion

A travers notre analyse des productions écrites des jeunes apprenants, nous avons pu relever un nombre important d'erreurs syntaxiques qui sont des interférences dues soit à l'influence de la langue kabyle qui est leur langue maternelle, ou la langue arabe, soit à la langue française elle-même (erreur intralinguale).

Les erreurs syntaxiques paraissent plus fréquentes dans les productions d'élèves. En effet, les erreurs d'omission de certaines catégories de mots, de calque (traduction littérale de monème, de syntagmes...), de distribution, (l'ordre de mots dans la phrase), de redoublement et l'ajout de mots, ainsi que celles de ponctuation rendent les énoncés en français syntaxiquement incorrectes.

Nous avons remarqué que tous les élèves n'hésitent pas à recourir à leur langue maternelle (kabyle), et la première langue apprise à l'école (arabe), afin de bien pouvoir s'exprimer en langue française. Cela donne à maintes reprises naissance au phénomène d'interférence linguistique.

Il s'agit de la non-maîtrise du système linguistique de la langue étrangère et l'influence de la langue maternelle et de la première langue apprise (l'arabe).

Ces lacunes poussent les élèves à produire des énoncés en ayant recours à ces deux langues, sans se soucier des règles morphosyntaxiques du français. Leur objectif se résume en transmission du message.

CHAPITRE IV

Propositions de pistes de remédiations

Introduction

Nous allons essayer dans ce chapitre de proposer quelques suggestions pouvant servir de pistes de remédiation linguistiques et didactiques aux erreurs syntaxiques.

Nous entendons par remédiation linguistique, des activités ou des méthodes à suivre et à appliquer afin de réduire ces erreurs, pour combler les insuffisances et les lacunes dans la langue d'apprentissage, et surtout pour faciliter et améliorer le niveau d'enseignement du FLE.

Sans parler de l'enseignement/apprentissage du français en général, nous allons-nous baser sur l'enseignement des productions écrites, car c'est ce que nous avons choisi comme corpus à analyser.

Dans ce type d'activité (production écrite), l'élève doit produire, transcrire et reformuler différents types de textes ou idées, ce qui l'amène souvent à commettre différentes erreurs. Une production écrite permet aux apprenants d'améliorer leurs créativité, leurs capacités et de penser autrement.

Différentes erreurs sont présentes dans les productions écrites des élèves. Pour mettre fin ou au moins pour réduire ces erreurs durant l'enseignement/apprentissage du FLE, nous allons à présent proposer quelques pistes de remédiation.

Pour mieux comprendre la notion de « remédiation », il faut d'abord la distinguer de la « correction ».

1 Distinction entre correction et remédiation

On voit généralement que l'enseignant corrige l'erreur de son élève, soit il réécrit la phrase ou l'expression en soulignant la partie où se trouve l'erreur, et met en place une indication pour que l'élève la repère,

soit il réécrit la phrase entière (une forme correcte) et il écrit à la marge un commentaire selon la forme de l'erreur commise par l'élève.

La correction ne cherche pas à identifier ce qui est à l'origine de ces erreurs, elle ne porte que sur l'erreur et non sur ce que l'on peut en inférer. Selon Henri, « *la correction est « locale » : elle ne suppose rien à plus long terme et se situe au moment de l'activité ou dans son voisinage immédiat* »⁴⁷. L'erreur est considérée dans la correction comme un phénomène isolé, cette correction ne fait que la remplacer par une forme correcte.

Par contre, la remédiation consiste à trouver le remède aux erreurs commises, il ne s'agit pas seulement de les remplacer par des figures correctes, mais elle vise aussi à identifier l'origine de ces erreurs. Elle peut se réaliser après l'identification des erreurs et en fonction du programme de l'enseignement, elle peut construire un système pédagogique dans le but de les réduire, et d'aider les apprenants à substituer la forme correcte à la forme incorrecte en passant par une reconstitution du système concerné.

2 Stratégies pour une remédiation efficace

Comme nous l'avons déjà noté, notre travail ne se résume pas uniquement à une analyse des erreurs. Notre objectif est aussi de proposer des méthodes à suivre afin de faciliter l'enseignement du FLE et le rendre plus pratique, en permettant aux apprenants d'éviter tous types d'erreur.

Demirtaz propose déjà quelques stratégies et techniques à suivre pour une remédiation plus efficace :

⁴⁷ Heni Portine, cité par Xiaohua Ying, 2014 « Approche cognitive en didactique des langues : analyse et interprétation d'erreurs écrites prototypique en français langue étrangère par des apprenants chinois et remédiation » thèse de Doctorat, p 50

« _ Tout d'abord, il est nécessaire de faire des hypothèses sur la cause des erreurs d'apprenant afin de pouvoir clairement identifier leurs natures.

_ Il faut interroger l'apprenant pour pouvoir éveiller la prise de conscience chez lui qui peut également l'aider à prendre conscience d'une structure de règle inadéquate dans un contexte donné.

_ Il est souhaitable que les fautes et les erreurs d'apprenants soient corrigées immédiatement par l'enseignant en classe.

_ Pour ce faire, l'enseignant doit systématiquement mettre en place une correction mutuelle pour que les apprenants parviennent à une égale maîtrise de la langue cible en production écrite.

_ En fonction des objectifs de l'exercice, quand c'est nécessaire, les erreurs devraient non seulement être corrigées mais aussi analysées et expliquées.

_ Les erreurs qui ne sont point que des lapsus devraient être acceptées comme « langue transitoire » et ignorées, mais il faut faire plus d'efforts pour faire disparaître et/ou supprimer les erreurs systématiques en utilisant certaines stratégies de réécriture telles qu'ajouter, remplacer, supprimer et déplacer.

Donc, il vaut mieux inciter et former les apprenants à s'auto-évaluer et s'auto-corriger.

_ Il est admis que les possibilités pour supprimer les erreurs à l'écrit sont nombreuses. Il faut donc chercher à tout prix un temps opportun pour l'analyse et l'interprétation mutuelles des erreurs qui aideront les apprenants à être plus habiles à corriger et à supprimer leurs erreurs »⁴⁸.

L'enseignement du français, plus précisément l'enseignement de la syntaxe du FLE, ne se déroule jamais sans que l'apprenant tombe dans les

⁴⁸ Demirtas L, 2009 « de la faute à l'erreur : une pédagogie alternative pour améliorer la production écrite en FLE », Synergies Turquie n° 2 – p 136

erreurs. Il est normal que l'élève « parle mal, écrit mal » sous l'influence de sa langue maternelle et l'influence de facteurs différents, comme son interlangue, sa culture, d'autres langues déjà connues...etc.

3 Propositions de pistes de remédiation

Pour ce qui est des erreurs syntaxiques de différents types, nous allons proposer quelques types d'exercices pour pouvoir arriver à une remédiation convaincante :

Pour les difficultés concernant la cohérence et l'ordre des mots, l'enseignant peut proposer à ses élèves des phrases avec des mots en désordre, et leur demander de les ordonner. Il peut aussi leur donner des paragraphes avec des phrases désordonnées et leur demander de construire un paragraphe cohérent.

Par là, on peut attirer l'attention des apprenants sur les connecteurs, les adjectifs, les sujets et les règles à suivre pour une syntaxe correcte, et tout ce qui a trait à la cohérence logique dans une phrase ou dans un texte.

Pour les erreurs de calque et de traduction littérale où l'élève ne fait pas la distinction entre (apprendre /étudier), (avenir/futur), (savoir/connaitre), nous proposons, après avoir expliqué les différences en matière de signification et de règles d'emploi des termes, l'enseignant : met en place des exercices qui comportent les deux termes susceptibles de se confondre où l'apprenant sera obligé de les employer chacun à la place qui lui convient.

Pour les erreurs de ponctuation qui sont présentes dans les productions d'élève d'une façon abusive, nous proposons de donner aux jeunes apprenants des textes non ponctués, sans majuscules pour les réécrire en mettant les signes de ponctuation qui conviennent, ordonner

les idées par le biais de la ponctuation car pratiquer la ponctuation aide les apprenants à mieux comprendre les règles de la syntaxe.

Nous proposons aussi de travailler directement sur des copies, interroger les élèves sur les erreurs commises et les causes, leur permettant ainsi de procéder eux même à la correction.

L'enseignant peut aussi proposer des textes à trou, où tous les mots outils seront supprimés (travailler sur des éléments de coordination, nécessaire à la maîtrise de la syntaxe, exemple de déterminants et prépositions...etc.)

Il est aussi montré par Froc, que l'auto-correction entre élèves est souvent bénéfique, « *It has been noted that while french immersion students seldom correct one another group members' writing while working in a group* »⁴⁹, nous comprenons par là que les élèves s'auto-corrigent autant qu'ils vérifient le travail de camarades lors d'activités en groupe, nous proposons donc aux enseignants de composer des groupes en binômes pour travailler ensemble lors des activités en classe, c'est une bonne méthode car les élèves peuvent échanger leurs idées.

Conclusion

La maîtrise de la syntaxe est une situation très importante pour mieux faire focaliser l'enseignement du FLE.

Pour cela, dans ce chapitre, nous avons mis l'accent sur les pédagogies des erreurs syntaxiques rencontrées chez les élèves de la 4^{ème} AM, ceux-ci trouvent des difficultés au cours de l'enseignement du FLE à cause de

⁴⁹ Froc (1995 :713) cité par Hacquat-Taylor C, 2014, « l'apprentissage du français langue seconde : les erreurs interlangues chez des élèves en classe d'immersion précoce au Nouveau Brunswick », mémoire de Master 2, science du langage, p 90

leur bagage linguistique limité et l'influence de la langue source sur la langue cible.

Nous avons pu noter les démarches à suivre par l'enseignant et les stratégies de remédiation lors de l'enseignement/apprentissage du FLE.

Conclusion générale

Conclusion générale

Nous avons réalisé ce modeste travail dans le but d'analyser les erreurs syntaxiques des élèves de la 4^{ème} AM d'Amizour, et surtout pour savoir quelle est leur cause principale, dans le but de proposer des pistes de remédiation pour améliorer le niveau de l'enseignement du FLE.

Une relation directe existe entre l'analyse des erreurs, la remédiation, et l'enseignement du français langue étrangère. La première nous permet de découvrir les difficultés d'apprentissage chez les apprenants, la seconde nous fait réfléchir aux solutions afin d'aider ces apprenants à surmonter leurs difficultés, et pour l'enseignement du FLE, c'est grâce à ces deux aspects qu'on aspire à trouver une meilleur méthodologie pour son amélioration.

Lors de l'enseignement du français langue étrangère, les élèves de la 4^{ème} année moyenne confondent plusieurs types d'erreurs syntaxiques, comme l'utilisation erronée de la ponctuation, les articles, et surtout l'omission de certaines catégories de mots dans la phrase...etc.

Depuis longtemps, l'erreur est considérée par les didacticiens et les linguistes comme néfaste à l'enseignement/apprentissage d'une langue donnée. Mais à présent, elle n'est plus péjorative. Elle est à la fois naturelle et nécessaire à l'apprentissage.

Notre analyse d'erreurs s'est effectuée sous un aspect contrastif pour la présence de trois langues différentes (kabyle, arabe, français) dans le champ linguistique de notre population cible. Pour mener à bien notre analyse et interprétation d'erreurs, nous avons choisi les copies d'examens des élèves de la 4^{ème} AM. En nous appuyons sur les 60 copies de deux groupes, nous avons collecté différentes erreurs syntaxiques.

Selon notre étude, les erreurs de la syntaxe et celles de l'orthographe constituent les erreurs les plus fréquentes chez les jeunes apprenants. Mais notre choix s'est porté uniquement sur les erreurs syntaxiques.

En ce qui concerne ce type d'erreurs qui s'applique à l'utilisation des articles, des prépositions, la composition des syntagmes, la structure de la phrase et la ponctuation, nous avons remarqué après notre analyse et interprétation des résultats obtenus, qu'elles sont dues au transfert négatif de la langue maternelle (kabylo) de l'apprenant et l'arabe qui est la première langue apprise à l'école. Cela nous amène vers la confirmation de la deuxième hypothèse de départ. Mais cela ne veut pas dire que ces deux langues sont la seule cause de ces erreurs, mais il existe d'autres raisons comme l'état de l'interlangue de l'apprenant et sa motivation, et l'ignorance de certaines règles syntaxiques.

Nous avons remarqué après notre analyse des erreurs, l'habitude inconsciente de réfléchir en kabylo ou en arabe dans l'apprentissage du FLE. Les apprenants forment premièrement des phrases en kabylo ou en arabe et puis les traduisent en français, malgré la différence syntaxique entre ces deux langues et le français, la majorité des apprenants ont toujours recours à cette pratique, ce qui fait naître forcément des erreurs de différents types. Nous avons également confirmé que les apprenants de la 4^{ème} AM d'Amizour souffrent d'une insuffisance linguistique en FLE, car ils ne peuvent même pas former une phrase simple sans erreurs. En analysant leurs productions écrites, nous avons remarqué qu'ils commettent plusieurs types d'erreurs dans une seule phrase, ceux-ci n'ont pas des connaissances et une base suffisante en langue française. Ce que nous avons également supposé au départ de notre travail.

Notre travail de recherche ne se contente pas seulement d'une analyse contrastive des erreurs, mais nous avons également comme autre objectif de proposer des remédiations possibles à celles-ci.

Pour pouvoir confirmer ou infirmer la dernière hypothèse émise au départ de notre travail de recherche, celle-ci suppose qu'il y a moyen pour remédier à ces erreurs, qui est le fait d'introduire l'enseignement de la langue française dès la première année du primaire, afin de former des apprenants avec une base solide.

Nous avons pu donner quelques stratégies qui sont déjà proposées par Demirtaz pour une remédiation plus efficace. Celles ci permettent aux apprenants et aux enseignants de prendre des mesures pour surmonter les difficultés d'apprentissage.

Nous avons pu constater suite à notre recherche d'étude que le moyen efficace pour diminuer ces erreurs syntaxiques n'est pas le fait d'introduire l'enseignement du FLE dès la première année au primaire, car il se peut que les jeunes apprenants de 6 ans ne puisse pas affronter un tel enseignement/apprentissage dès le jeune âge, mais c'est de leur proposer des exercices et des activités pertinents pour mieux s'adapter à l'enseignement du FLE, et à la maîtrise de la syntaxe, et surtout de les habituer à s'auto-corriger et de travailler en groupe.

Notre travail de recherche a abordé la problématique des erreurs syntaxiques et leurs causes ainsi que la remédiation qui conviendrait à l'amélioration de l'enseignement/apprentissage du FLE.

Nous espérons que nous avons pu arriver à identifier et expliquer les différentes erreurs syntaxiques et à répondre aux questions de ; quand, comment et pourquoi l'élève commet souvent ce type d'erreurs dans sa production écrite.

Par l'analyse de notre corpus, notre travail ne vise pas seulement à répondre aux besoins des jeunes apprenants concernant la syntaxe, cependant il peut nous ouvrir d'autres perspectives dans un autre cadre de recherche.

Références

Bibliographiques

Références bibliographiques

Ouvrages

Calvet L-J., 1993, *La sociolinguistique*, PUF, France, Coll. « Que sais-je ? »

Chaker S, 1991, *Manuel de linguistique berbère I*, Bouchène, Alger.

Granguillaume, G., 1983, *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, Paris, Maisonneuve et Larose

Larruy M-M, 2003, *l'interprétation de l'erreur*, Paris, Clé International

Mackey W, 1976, *Bilinguisme et contact des langues*. Paris, Klincksieck.

Martinez P, 2002, *la didactique des langues étrangères*, Colle, Que sais-je ? Paris.

Jonin C & Delhay C, 1998, *Introduction à la méthodologie en linguistique, application au français contemporain*, presse universitaire de Strasbourg, France

Sabaa R., 2002, *L'Algérie et la langue française, l'altérité partagée*, Dar el Gharb

Dictionnaire

Dictionnaire numérique *Antidote HD V6*, 2011, Canada, druide informatique

Dubois J., Giacomo M., Guespin L., Marcellesi CH., Marcellesi J-B., Mevel J-P.,

Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Paris., Larousse.

Encyclopédia Universalis Informatisée.

Articles de revue

Amara A, 2010, « Langues maternelles et langues étrangères en Algérie : conflit ou cohabitation ? », *in Synergies Algérie*, N°11

Arezki A, 2008, «Le rôle et la place du français dans le système éducatif algérien ». *in le français en Afrique*. N° 28. CNRS.

Belkacem H, « les interférences lexicales d'ordre phonétiques dans la production écrite d'élèves de terminale », p 282, Synergie Algérie n°4-2009 pp. 281- 294

Boumdini B, 2009, « L'alternance codique dans les messages publicitaires en Algérie. Le cas des opérateurs téléphoniques » in Synergie n° 6

Debyser F, 1970, « La linguistique contrastive et les interférences ». in: *Langue française*, Vol 8, N°1.

Demirtas L, 2009 « de la faute à l'erreur : une pédagogie alternative pour améliorer la production écrite en FLE », Synergies Turquie n° 2.

Duong Thi Q-N, 2012, « réflexions sur les interférences dues au contact de langues en expression orale en français chez les étudiants d'anglais à l'institut polytechnique de Hanoi », Synergies *pays Riverains du Mékong* N°4.

Nehaoua L, 2010 « les idiosyncrasies scolaires dans l'apprentissage d'une langue étrangère », Synergie Algérie n° 9.

Rabadi N et Odeh A, 2010, « l'analyse des erreurs en FLE chez des apprenants Jordaniens et Bahreïniens », Département de français, Université de Jordanie Amman. *Jordan Journal of modern language and litteratur*, vol 2, N° 2.

Mémoires de Magister et Thèse de Doctorats

Abdelli, R, 2004, « analyse d'erreurs dans les productions écrites d'élèves de première année secondaire », Mémoire de Magistère.

Aghaeilindi S, 2013 « la pédagogie de l'erreur en production écrite dans l'apprentissage du FLE, chez les étudiants Persanophones » thèse de doctorat, de l'université de Toulouse.

Bekka A et Bensafia H, 2011 /2012 « analyse des erreurs interférentielles interlinguales et intra linguales chez les étudiants de la 1^{ère} année français à l'université de Béjaia », Mémoire de Master, Université A. Mira de Bejaia.

Benazouz N, 2011, politique linguistique en Algérie Arabisation et francophonie, mémoire de Magister, Département de français de l'université Mohamed Khider Biskra.

Chibane. R., 2009 « Etude des attitudes et de la motivation des lycéens de la ville de Tizi Ouzou à l'égard de la langue française : cas des élèves du lycée Lala Fatma N'Soumer » Mémoire de magistère, Université de Tizi Ouzou, Algérie.

Hacquat-Taylor C, 2014, « l'apprentissage du français langue seconde : les erreurs interlangues chez des élèves en classe d'immersion précoce au Nouveau Brunswick », mémoire de Master 2, science du langage.

Harbi S., 2011, « *Les représentations sociolinguistiques des langues (arabe, français) chez les étudiants en psychologie de l'université de Tizi-Ouzou* », Mémoire de Magister, département de français de l'université de Mouloud MAMMARI de Tizi-Ouzou. Algérie.

Khelef H, 2007, « Etude morphosyntaxique des constructions prépositionnelles. Cas des écrits des étudiants de 4^{ème} année français de l'université de Ouargla », mémoire pour l'obtention du diplôme de Magister, université KASDI MERBAH Ouargla.

Labdi A, 2013 « l'analyse des erreurs en production écrite : cas des élèves de 4^{ème} AM au CEM Remichi Mohamed à Biskra », mémoire élaboré en vue de l'obtention du diplôme de Master, option : didactique des langues cultures.

Phan Truong, S, 2006, « étude des erreurs en production écrite des étudiants en français à l'école normal Supérieur de Thài Nguyèn », Mémoire de fin d'études post-universitaire national de HANOI, école supérieure de langues étrangères.

Xiaohua Ying, 2014 « Approche cognitive en didactique des langues : analyse et interprétation d'erreurs écrites prototypique en français langue étrangère par des apprenants chinois et remédiation » thèse de Doctorat.

Sitographie

Brousseau G, Rapport-de-stage-sur-l-enseignement apprentissage-du-FLE--lecole-Al-Nahdha-dAbu-Dhabi23.html, disponible sur : <http://www.memoireonline.com/10/12/6177/m>

Chaker S, « Langue et littérature berbère », disponible sur : http://www.clio.fr/BIBLIOTHEQUE/langue_et_litterature_berberes.asp

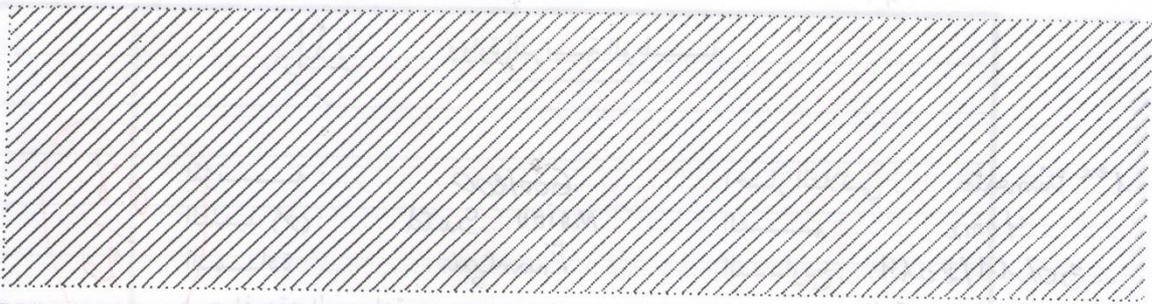
Dictionnaire de Buisson F, disponible sur : <http://www.inrp.fr/edition-electronique/lodel/dictionnaire-ferdinand-buisson/document.php?id=3702>

GRANDGUILLAUME G., 2010, *L'Algérie pays francophone ?*, in Traversées francophones, (dir). K. MALAUSSENA et G. SZNICER. Genève, Suzanne Hurter. Disponible sur : <http://www.ggrandguillaume.fr/titre.php?recordID=45>

LECLERC. J., 2007. Algérie dans « L'aménagement linguistique dans le monde. Québec, TLFQ, université Loyal, disponible sur : <http://www.axl.cefano.ulaval.ca/afrique/algerie-1demo.htm>

Annexes

annexe 01



2) de rapport logique c'est à cause

3) on a utilisé abusivement le travail des enfants pourtant cette main d'œuvre ne coûte pas cher

1) souffleries de verre

- fabriques de tapis

= travaillent autant

10) La proposition souligne est Coordonnée 0,5

11) explicatif usage argumentative 0,5

12) Il faut interdire l'échat des produits fabriqués par les enfants dans les pays où les droits de l'enfant ne sont pas respectés

13) "Les petits pakistanais fabriquent les ballons que les grands marquent" 90

production écrit

Le travail des enfants il est interdit à cause de le travail il est danger.

Désobéissent parent qui quitter l'école leur enfant pour aller travailler si pas bien parce que l'enfant n'écrit pas. L'enfant n'écrit pas ne lire pas ne écrit pas ne travaille pas parce que ne com- sais pas comment travailler.

Finalement, tout les parents ne quitter pas l'école de enfants

Les droits de l'enfant ne sont pas respectés

Production écrite

Pour de nombreuses raisons, certains parents obligent leurs enfants à quitter l'école pour aller au travail. Je pense que c'est dangereux pour la santé physique et morale.

D'abord, les enfants sur 15 ans sont obligés au travail pour la pauvreté de sa famille.

ensuite, le travail des enfants est permis aux grandes sociétés internationales.

enfin, il faut que les enfants fabriqués les pays ne sont pas respectés.

7- un enfant sur six est astreint au travail
le mot souligné veut dire astreint

13- les petits pakistanais fabriquaient les ballons que les grandes marques vendraient chez travailler

02,5

20

Production écrite

Je pense que la nombreuses raisons, certains Parents n'est pas obligent leurs enfants à quitter l'école Pour aller travailler.

D'abord, les parents est obligé travailler pour ramasser l'argent Par exemple tu va à acheter le pain et les pâtes à tes enfant c'est les enfant qui travailler.

Ensuite, il ya des parents qui dit à c'est enfant va à travailler moi je ne pas parce que maintenant il male.

Enfin, les enfant quitter son école pour aller travailler est ramasse les.

En conclusion, les certains Parents est obligé travailler se n'est les enfant du 6 mains qui travailler.

2,5

9) Les articulations qui introduisent les arguments de l'auteur sont :

En effet - par ailleurs - Ainsi. 1,5

10) La proposition soulignée est : coordonnée. 0,5

11) La dominante du texte est : explicatif à visée argumentative. 0,5

12) La relation pour faire fin au travail des enfants est : l'État qui les États

arrête à acheter pas les produits fabriqués par les enfants.

13) Les petits pakistanais fabriquent des ballons que les grands marque
vendent cher.

II) Production écrite :

personnellement, je pense que la qualité de l'école pour travailler est
une chose malheureuse car les études sont mieux que le travail.

D'abord, est dangereux sur la santé morale et physique car le corps
d'un enfant est même le moral est en état de développement alors qu'ils ont
un peu de repos.

par ailleurs, l'arrêt des études est une cause de le non développement des
pays.

Enfin, les parents doivent respecter le droit d'enfants, et c'est eux
qui ont parti pour travailler et ramener d'argent.

En conclusion, n'est pas le droit à dire à leur enfant qu'ils l'école et
ne travailler car c'est une chose même pour le peuple et pour lui-même.

suivants est: coordonnée

0.5

11) le dominant du texte

1

12) la solution proposée le texte = les enfants qui travaillent en danger.

0.5

13) - Les petits pakistanais fabriquent les ballons que les grandes marques vendent cher

1

II) production écrite:

Je pense que les enfants qui travaillent en grand danger parce que la santé physique est moral gravement en danger. D'abord, les enfants ne pas passer 18 ans ne travail pas. Ensuite les enfant qui travail ne pas passer 18 ans en danger.

1

11. les enfants

13.

les petits pakistanais fabriq

production écrite

A mon avis je voir que les enfants n'est pas aller à l'école elles sont aller à travailler je seper que sa n'est pas bonne.

premier mots, les enfant elle sont travail pour seya
deuxime mots ^{d'ye} les parent à poussa les enfants à travailler surtout les petits; elle sont blessé

en conclusion je va dire pour, les parent poussa les enfant à l'école ne poussa pas les enfant à travailler.

2

production écrite:

Certains parent obligent leurs enfant à quitter l'école pour aller travailler et moi personnelmen je suis contre cet situation.

D'abord, les études sont très important car ses avec les études et le progrès nous en construis notre avenir et l'avenir de notre pays.

Ensuit, le travail est fait pour les adult et pas pour les enfant, car ils ont pas acé de fors pour le travail forcé.

Enfin, le travail des ses enfant leurs cause des maladie physique grave et même morale et cela met leurs vie en danger.

En conclusion, il ya que les études qui peut doné au enfant une belle vie au futur, il faut les convaincre a continuer les études et éviter le travail.

04

II) production écrite :

Pour de nombreuses raisons, certains parents obligent leurs enfants à quitter l'école pour aller travailler.

D'abord, obligent leurs enfants à quitter l'école pour aller parce que le travail de l'école facile, et très facile parce que tous les enfants de l'école bien.

Ensuite, les enfants de l'école 600/200, ils lisent bien, de années 2013-2014, parce que les devoirs cette années très bien. 01

Enfin, le travail, bien et très bien de algériens, je suis les de l'école et le maison, obligent leurs enfants à quitter l'école pour aller travailler.

إمضاء الوالي :

ملاحظات الأستاذ (ة) :

7- Le mot "astreint" veut dire : obligé.

8- a- Le rapport logique est exprimé dans la phrase suivante est :
la cause

"On utilise abusivement le travail des enfants/cette main-d'œuvre ne coûte pas cher"
proposition principale
proposition coordonnée

b- "On utilise abusivement le travail des enfants comme cette main-d'œuvre ne coûte pas cher."

9- Les articulatoires qui introduisent les arguments de l'auteur sont : En effet, par ailleurs et ?

10- La proposition soulignée est : coordonnée.

11- La dominante du texte est : explicatif.

12- La solution proposée dans le texte est : les Etats votent des lois qui interdiraient l'achat des produits fabriqués par les enfants dans les pays où les droits de l'enfant ne sont pas respectés.

13- Les petits pakistanais fabriquent les ballons que les grandes marques vendent cher.

II / production écrite :

En ce qui me concerne, je pense que les parents qui obligent leurs enfants à quitter l'école c'est mal au cœur, et leurs enfants sont en danger.

D'abord, il sort dans la maison à 8h du matin jusqu'à

la nuit pour vendre du pain ou des bonbons sur le trottoir
et toute la journée à la chaleur.

Ensuite, il va acheter de la drogue, et ses parents
ne savent pas.

Enfin, il va à des places insécurité.

En conclusion, il faut encourager nos enfants à réussir, et
on les laisse étudier pour être un bon avenir.

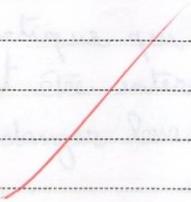
4,5

je pense que certains parents il faut que Faurci
à aller au école.

Tout d'abord, quand aller un enfant à l'école il sorte
de ce dernier et partie à travailler.

par ailleurs, les parents c'est le premier responsable
des enfant, Ainsi le cousin

en fin obligé que certain parent il faut regarder que qu
fait de ce enfant.



A mon avis, Je pense que les parents qui pensent leurs enfants à
travailler au lieu d'aller à l'école est pas normale.
D'abord, ~~le~~ l'enfant est en danger physiquement et moralement.
Ensuite, l'enfant qui travaille est obligé si avenir.
Enfin, les enfants qui ils sont travaillés employés comme domestique.
A conclusion, il faut à les parents de ~~se~~ obligent leurs enfants
d'aller à l'école.

2

on utilise abusivement le travail des enfants.

9- En effet, par ailleurs, ainsi

10- la proposition soulignée est : coordonnée.

11- la dominant de text est explicative

12- la solution est : il faut que les états votent des lois qui interdiraient le chat des produit fabriqués par les enfant ne sont pas respectés.

13- conjugaison :

les petits pakistanais fabriquent les ballons que les grandes marques marquent vendent cher.

Expression écrite

faux de nom

Pour de nombreuses raison certaines parente obligent leur enfants à quitter l'école pour aller travailler. Je pense que il faut quitte se finamen.

dabord : les enfants perdent sans future

puis les ils ont met grave en danger leur santé physique et moral

En fait ils sont réduits en esclavage pour rembourser des dettes de leurs parents.

En conclusion on dit que se finamen il faut enlever dans leur mode de vie.

10. La proposition soulignée dans la phrase suivante est : coordonnée. 0,5

11. La dominante du texte est : l'explication. 0,5

12. La solution proposée le texte pour mettre fin au phénomène du travail des enfants est :
Il faut que les Etats votent des lois qui interdissent l'achat des produits fabriqués par les enfants dans les pays où les droits de l'enfant ne sont pas respectés. 0,5

13. Les petits pakistanais fabriquent les ballons que les grandes marques vendent chers. 1

II. production écrite

Je suis pas d'accord avec cette idée, je pense que le travail pour les enfants est un danger pour leur santé.

D'abord, les parents obligent leurs enfants pour travailler pour leur argent qu'il travaille. 3,5

Ensuite, le travail il a un effet négative sur la santé de l'enfant.

Enfin, il faut que les parents laisse leur enfant étudier pour beaucoup de raison.

En conclusion, les enfant sont menacés par les effets négative (les vols, lagression)

que les grandes marques vendraient cher. so

III production écrite :

les enfants a quitter l'école aller travailler devrait être interdite parce que elle met gravement en danger so
 D'abord, les enfant est astreint au travail a cause so
 de la pauvreté de sa famille parce que sa famille so
~~est~~ so ailleurs; le travail des enfants pour rembourser
 les dettes de leur parents a quitter l'école so a cause
 de leurs parents so est so pas d'argent.